

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTREAL, VENDREDI, 1ER JUILLET 1898

No 18

2258

Moyenne de notre Tirage

Pour 1897

2258

L'HONORABLE SÉNATEUR PAQUET

Le PRIX COURANT se fait un plaisir et un devoir d'adresser ses sincères félicitations à Monsieur Arthur Pâquet qui vient d'être appelé à l'honneur de siéger au Sénat, en remplacement de feu l'honorable M. de Blois.

Le nouveau sénateur pour la division La Salle né à Québec le 5 septembre 1857, est le fils de M. Zéphirin Pâquet le grand négociant en nouveautés et de Mme Marie-Louise Hamel. Il commença ses études au Collège de Lévis dont il suivit les cours de 1868 à 1873. A cette époque il avait déjà choisi sa carrière : il se destinait au commerce, carrière dans laquelle il a remporté tant de succès, et entra à l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes pour en sortir en 1875. Ses cours terminés, M. Arthur Pâquet se consacra au commerce des fourrures avec une activité et un esprit d'entreprise qui lui ont acquis sa haute réputation d'homme d'affaires. Sur les ruines de l'ancienne filature "Paton" à la Pointe aux Lièvres, il fondait sa manufacture de pelletteries qui, depuis, n'a cessé de prospérer. M. A. Pâquet est, en outre, aujourd'hui, l'une des têtes dirigeantes du Grand Etablissement de Nouveautés de Saint-Roch de Québec.

En ce moment même, le nouveau Sénateur s'occupe de l'établissement, à Québec, d'une grande manufac-



ture de chapeaux de paille qui doit donner de l'ouvrage à deux cents personnes. Comme on le voit, l'hon. Arthur Pâquet est un homme aux vues larges et à l'esprit d'entreprise remarquablement développé. Il est dans toute la force de l'âge, il est donc à même de rendre à son pays, dans ses nouvelles et hautes attributions, de grands et utiles services. Cesont des

hommes comme l'hon. Sénateur Alfred Thibaudau, l'hon. Sénateur Dandurand, l'hon. Sénateur Pâquet qui redonneront à cette institution vénérable qui s'appelle le Sénat, un regain de jeunesse, de vie et d'initiative.

L'hon. Sénateur Pâquet s'est marié en 1882, avec Mademoiselle Georgianne Boivin, digne à tous égards, de partager les honneurs décernés à son mari.

En terminant cette brève esquisse biographique, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la solution de la question du Sénat, puisqu'il y a aujourd'hui une question du Sénat—réforme ou suppression—se trouve dans le choix judicieux des honorables appelés à remplacer les séna-

teurs démissionnaires ou les disparus de l'arène parlementaire.

Le Gouvernement semble avoir choisi un moyen terme entre la suppression du Sénat—moyen radical—et la réforme du Sénat—moyen plus lent assurément, mais efficace avec le temps—, d'autant plus que les hommes de talent et d'action ne manquent pas dans notre pays.

LA TAXE DE GUERRE SUR LES TICKETS

Parmi les taxes imposées aux Etats-Unis à la suite de la guerre avec l'Espagne, se trouve celle des tickets de passagers à bord des navires et qui ont été fixées à \$1.00 pour les tickets du prix de \$30.00 et au-dessous, à \$3.00 pour ceux de \$30.00 à \$60.00 et à \$5.00 pour ceux au-dessus de \$60.00.

Les compagnies des Etats-Unis viennent d'informer leurs agents au Canada que les taxes ne seront pas payées par les Canadiens achetant leurs tickets au Canada, qui s'embarqueraient aux Etats-Unis pour la traversée de l'Atlantique. Cet avis a été envoyé à la suite d'un accord intervenu entre les compagnies maritimes et les autorités de Washington.

LES CANAUX OUVERTS LE DIMANCHE

Le département des chemins de fer et canaux, d'après une dépêche venue d'Ottawa, aurait décidé de donner satisfaction dans une certaine mesure aux expéditeurs qui, depuis longtemps, réclament l'ouverture de la navigation, le dimanche, sur les canaux canadiens. La saison d'exportation par voie d'eau est tellement courte que les nécessités du trafic ont converti quelques-uns des plus fidèles observateurs du repos dominical à la mesure proposée. Néanmoins, comme il y avait encore de l'opposition parmi eux, le département a cru donner satisfaction à tout le monde en ne permettant l'ouverture des écluses le dimanche que jusqu'à 6 h. a. m. et après 9 h. p. m.

LA VENTE LETANG, LETANG & CO

Mercredi, a eu lieu la vente des biens de la faillite Létang, Létang & Co : le stock évalué d'après inventaire à \$21,924, a été vendu à 57c. ; une liste de créances au montant de \$40,000 a été adjugée à 69½c. dans la piastre.

Les deux lots ont été adjugés à M. G. Deserres. Le bruit courait hier sur la rue que M. Deserres, en cette occurrence, avait agi comme agent des MM. Létang.

Avant la mise en vente des créances il a spécialement mentionné que les créances vendues étaient celles de la liste seulement et que d'autres avaient été réservées, ce qui signifie qu'en dehors des deux lots ci-dessus, il existe encore une partie d'actif de la

maison de commerce qui viendra augmenter le dividende des créanciers.

LES FAILLITES AU CANADA

L'agence Dun nous fait parvenir le tableau des faillites durant le 2e trimestre de l'année courante. Il fait ressortir un nombre total de faillites de 265, contre 423 pendant le 1er trimestre. Le passif, au premier trimestre, était de \$2,941,067, tandis qu'il tombe à \$1,945,462, au second trimestre.

La différence en nombre est de près de 40 p.c. et, en valeur du passif d'environ 33 p.c. moindre que dans le premier trimestre.

Voici, par province, comment se répartissent les faillites :

	No.	Actif	Passif
Ontario	130	\$ 486,865	\$ 640,038
Québec	73	478,066	672,549
Colombie Angl.	9	43,070	40,800
Nouv.-Ecosse....	25	202,726	343,900
Manitoba.....	10	77,671	82,527
No.-Brunswick. 18		141,948	165,648
Totaux.....	265	\$1,430,046	\$1,945,462
1er trimestre. 423		2,365,688	2,941,067
1er semestre.. 688		\$3,795,734	\$4,886,529

LES DROITS PREFERENTIELS

Les importations d'Allemagne, de Belgique et de France devront accuser une augmentation sensible dans le mois courant, car les importateurs veulent profiter des derniers moments pendant lesquels ils pourront bénéficier des droits préférentiels accordés à ces nations en vertu des traités préexistants. A partir du 1er août prochain il n'y aura que les articles et marchandises provenant de la Grande-Bretagne et manufacturés dans le dit pays qui auront droit au tarif préférentiel qui consiste en une diminution de 25 p.c. des droits inscrits au tarif général.

Il va sans dire que les marchandises dont la nomenclature se trouve annexée au traité franco canadien ne paieront que les droits inscrits au dit traité. Quant aux autres articles ils paieront le plein tarif et ne jouiront plus de l'escompte de 12½ p.c. précédemment accordé aux nations ayant des traités avec le Canada ou avec l'Angleterre pour ses colonies.

UN SEUL MOYEN

Pour éviter les maladies de poitrine, c'est de prendre quelques doses de BAUME RHUMAL au premier symptôme de la maladie.

M. CHARLES P. HEBERT

La vacance qui s'est produite dans le bureau de direction de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal par la mort de Sir Adolphe Chapleau, vient d'être remplie par une nomination à laquelle nous applaudissons avec d'autant plus de plaisir que le nouveau titulaire à ce poste de confiance est l'un des hommes les plus en vue du commerce montréalais : M. Charles P. Hébert, de MM. Hudson, Hébert & Cie.

Voici en quels termes, la *Gazette* qui reflète le sentiment des cercles commerciaux et financiers anglais, accueille cette nomination d'un Canadien-Français dans le bureau de direction de la Banque d'Epargne :

"M. Hébert est le fils de ses œuvres. De modeste qu'elle était au début, sa carrière commerciale a progressivement atteint la situation élevée qu'il occupe incontestablement aujourd'hui dans le monde commercial. Parmi les hommes de Montréal qui sont particulièrement connus pour leur énergie et leur parfaite probité en affaires, M. C. P. Hébert occupe une place en vue, aussi, les Anglais comme les Français, applaudiront au choix qui vient d'être fait."

Nous nous associons pleinement aux remarques de notre confrère anglais du matin.

LES RECOLTES AU MANITOBA

Nous avons eu dernièrement à parler du retard apporté à la récolte par les froids secs de juin. Les renseignements que nous avons obtenus ces jours derniers nous présentent la situation sous un jour bien moins favorable qu'on s'est plu à le dire dans les dépêches.

Ainsi, non seulement le froid a retardé la récolte, mais on constate à peu près partout le développement inaccoutumé des mauvaises herbes. On peut se faire une idée de la sécheresse qu'a causé l'absence des pluies au début de la saison, quand on voit le prix du foin à \$11.00 au lieu de \$4.00 l'an dernier à pareille époque. On nous dit que le froid, la sécheresse et les mauvaises herbes seront la cause de désappointements beaucoup plus grands qu'on ne le croit en général.

On avait alors besoin de pluie. Les pluies sont venues, mais malheureusement, pendant une partie de la semaine dernière, elles ont été torrentielles et les champs sont lit-

téralement sous l'eau entre Winnipeg et Brandon. Jamais, nous dit-on, on n'a vu autant de pluie tomber en si peu de temps.

Après ces nouvelles, un télégramme reçu hier, dit en substance que, pendant les deux derniers jours, de forts orages accompagnés de grêle ont causé des ravages énormes.

UNE LONGUE CARRIERE COMMERCIALE

On annonce de l'île d'Orléans la mort, à l'âge de 82 ans, de M. T. H. Dunn qui pendant les soixante dernières années a fait le commerce des thés à Québec. M. Dunn a débuté à la maison Calvin, Cook et Counter de Kingston en 1841, puis devint le chef de la Société Dunn, Calvin et Cie. Il s'associa plus tard avec M. Thomas Benson sous la raison sociale T. H. Dunn & Cie, puis en 1860 avec M. Wm. Home sous celle de Dunn et Home enfin, sous celle de Dunn et Cie avec ses fils Logie et Stuart. Membre de la chambre de commerce, M. Dunn a été en 1851 délégué à la première convention de chemin de fer à Boston; il fit partie du bureau de direction de la Cie du Grand Nord et fut l'un des promoteurs et directeurs de la Montmory Electric Power Co, du Tramway du district de Québec, directeur de la Banque de Québec et jusqu'à sa mort, directeur de la Banque des Marchands du Canada. Ainsi qu'on peut en juger par cet aperçu sommaire, M. T. H. Dunn a rempli une longue et utile carrière. Il laisse pour pleurer sa mort deux filles et deux fils, MM. Stuart et Albert Dunn, auxquels le PRIX COURANT offre ses respectueuses condoléances.

NOTES COMMERCIALES

— Le département de la marine aux États-Unis qui a fait des achats considérables de produits alimentaires, vient d'accorder à la H. J. Heinz (c) un gros contrat pour la fourniture de conserves au vinaigre. C'est le second contrat obtenu en quelques semaines du gouvernement américain par la maison Heinz.

— MM. Hormidas Trudeau, commerçant; Eugène Berthelette, peintre; Gervais Cousineau, cultivateur; Jean-Baptiste Valade, entrepreneur; Zéphirin Terrien, comptable; Philémon Cousineau, avocat, tous de St-Laurent; Jules Desmarchais, cultivateur de la Côte des-Neiges; W. J. Proulx, notaire et Homère Wolf, de Montréal, demandent des lettres

patentes pour l'incorporation de la *Compagnie à Tabac de Saint-Laurent, Limitée*, au capital de \$20,000, dont le but sera: d'acheter, manufacturer et vendre du tabac domestique ou étranger sous toutes ses formes, soit comme tabac en feuilles, soit comme tabac pressé, à chiquer ou à fumer, soit comme tabac haché, soit comme cigares ou cigarettes.

Le siège principal des affaires de la compagnie sera la ville de Saint-Laurent, P.Q.

— M. Louis Cantin, épicier de St. Sauveur, Québec, a été élu par acclamation, échevin du quartier St-Sauveur en remplacement de feu l'échevin Pouliot.

MAGASINS MAL TENUS

Le petit détaillant ne prête généralement pas une grande attention à sa vitrine d'étalage, il n'en tire pas tout le parti possible; bien souvent, il néglige même l'apparence intérieure et extérieure de son magasin.

Si le marchand qui recherche le commerce de détail ne se soucie pas de l'apparence de sa place d'affaires, il est, de même, porté à négliger les autres questions importantes qui intéressent son commerce.

Il fut un temps, peut-être, où un magasin sale, obscur, mal tenu, pouvait faire de bonnes affaires, mais, qu'on n'en doute pas, ce temps là est passé.

Le magasin qui n'est pas attrayant est aujourd'hui abandonné par la clientèle. Il pourrait bien en être des magasins comme des personnes que nous ne devrions pas juger d'après leur apparence extérieure, mais, cependant, le monde juge généralement les magasins et les gens d'après leurs apparences.

La propreté et la belle apparence d'un magasin constituent aujourd'hui un des principaux éléments de succès.

Il y a une différence entre un magasin sans apparence et un magasin malpropre. Un grand nombre des meilleures maisons de commerce sont simples et modestes d'apparence, mais cela ne les empêche pas d'être attrayantes, nettes et engageantes.

L'extérieur de votre magasin peut être très banal, cependant vous pouvez le tenir dans un état de propreté scrupuleuse, brillante, qui apprendra aux passants, d'un coup d'œil, que vous êtes un homme dans le mouvement, un homme actif et entreprenant, quand même votre place d'affaires, au point de vue ar-

chitectural, ne serait pas aussi moderne que celles de quelques uns de vos voisins.

L'ANNONCE A

L'ADRESSE DU CONSOMMATEUR

La phrase est banale. A coup sûr, il y a beaucoup d'avantage à employer un mode de publicité qui atteigne la classe des acheteurs éventuels de l'article annoncé. En même temps, il faut se rappeler que chaque détaillant a un grand nombre de clients qui accepteront son conseil pour n'importe quel achat, à l'encontre de toutes les annonces qui pourraient être publiées de janvier à décembre. John Jones peut annoncer son savon pendant des années, et dépenser des milliers de dollars dans le but d'induire une ménagère à demander le *Savon de Jones*. Lorsqu'elle va au magasin, son épicier qu'elle connaît depuis des années et qui vend le "Savon de Smith" sur lequel son attention est attirée par son journal de commerce, lui dira en souriant: "Ma chère Madame....., je ne puis réellement pas vous conseiller d'employer ce savon. Il a été essayé et n'a pas donné satisfaction. Voici, par contre, quelque chose que je puis vous recommander." Et Jones qui a fait de la publicité à l'adresse des consommateurs, ne fait pas de vente, tandis que Smith qui a employé les journaux de commerce et atteint par ce moyen les commerçants, fait des affaires.

Ce à quoi nous voulons arriver, c'est simplement ceci: que trop souvent on néglige de prendre en considération un élément essentiel, l'effet de l'opinion et du pouvoir suggestif d'un marchand connu et qui possède la confiance des familles. Il peut avoir autant, et chose possible, plus d'influence sur le public acheteur que les annonces qui s'adressent directement aux consommateurs. Cela, naturellement, en admettant que les articles rivaux soient de mérite égal, comme le sont aujourd'hui un grand nombre d'articles sur le marché.

Annoncez à l'adresse des consommateurs par tous les moyens possibles, mais en même temps ne perdez pas de vue l'incalculable effet obtenu en attirant le regard et en ayant l'oreille de l'homme qui peut provoquer plus de ventes que toutes les "annonces aux consommateurs" dans toutes les publications dites du foyer domestique, dans tout le pays. — *St Paul Journal*.

LA PROHIBITION

Les sociétés de tempérance se réunissent non seulement dans les provinces de l'Ouest, mais à Montréal même. Mercredi soir, une réunion a eu lieu rue Wellington au Unity Hall dans le but d'organiser la campagne pour le plébiscite qui aura lieu prochainement sur la question de prohibition.

Les hôteliers, restaurateurs, épiciers, débitants de vins et liqueurs, ne bougent pas et semblent ignorer ce qui se fait dans le but de détruire leur commerce.

Il s'est perdu plus d'une bataille par excès de confiance de la part des chefs d'armée, voilà ce dont les intéressés devraient se souvenir.

Dans un récent banquet des hôteliers on a fait valoir toutes ou presque toutes les raisons qui militaient en faveur du maintien du *statu quo*; mais les paroles prononcées à ce banquet ont pour ainsi dire passé inaperçues au milieu des graves événements qui se sont déroulés alors et depuis. Il serait bon de mettre à nouveau devant les yeux des électeurs qui seront appelés à voter ou à rejeter la prohibition, les avantages de la liberté du commerce dans toutes ses branches. Il serait bon de signaler l'intolérance de certains groupes qui, sous prétexte d'empêcher l'ivrognerie, voudraient priver les gens sobres de boire leur verre de vin, de bière ou de cidre en mangeant.

Il faudrait démontrer que ceux qui veulent nous condamner à ne boire que du thé travaillent à propager les maladies nerveuses qui déjà font tant de victimes, car le thé, la chose est prouvée depuis longtemps, est un excitant qui laisse des traces profondes de son action sur le système nerveux.

Certes, les raisons ne manquent pas à opposer aux fanatiques intolérants, ennemis de toute boisson fermentée à quelque titre et à quelque dose que ce soit; encore faut-il les faire valoir aux yeux des indifférents.

Dans la province de Québec, si les électeurs se rendent aux urnes, le résultat n'est pas douteux: la prohibition recevra un coup mortel. Mais il faut que les électeurs se rendent aux salles de vote et il est bien possible qu'ils ne se dérangent pas s'ils constatent que les plus intéressés restent inactifs.

S'il s'agissait d'une élection politique, l'agitation se ferait depuis longtemps dans les deux camps, mais comme il s'agit d'une question

commerciale et industrielle, en même temps que d'une lutte entre fanatiques et tolérants, il se trouve comme toujours d'ailleurs que les commerçants et les tolérants laissent le champ libre à leurs ennemis.

On devrait se souvenir cependant dans cette province que plus le nombre de voix y sera élevé contre la prohibition plus grand aussi sera l'appui donné aux antiprohibitionnistes des autres provinces. N'y aurait-il que ce résultat à atteindre que, déjà, il vaudrait la peine de se remuer, mais nous croyons que la meilleure raison que nous puissions invoquer auprès des commerçants est qu'ils doivent prendre leurs intérêts en mains et s'habituer à prendre une part toujours de plus en plus active et marquée dans les luttes qui intéressent leur propre existence.

PETITES NOTES.

— Dans le marché aux fruits, il y a peu à glaner cette semaine. On annonce toutefois que nous aurons, cette saison, une forte récolte de pêches, bien que dans la Delaware et le Maryland la récolte ait été affectée par les ouragans. Dans le New-Jersey et dans la Pennsylvanie, du moins dans les régions élevées, la récolte sera bonne; elle sera faible dans les vallées. La Géorgie promet également une récolte abondante: en juin les résultats ont été excellents.

— Les fruits de Californie, en dépit de conditions climatiques exceptionnellement défavorables, ne feront pas défaut, notamment les raisins, les poires et les pommes.

La récolte des prunes dans les comtés de Sonoma et Napa ne sera pas inférieure à celle de l'année dernière.

La récolte des abricots est très peu abondante et les fruits qui ont mûri sont petits et de médiocre qualité. Quant aux pêches, la récolte ne sera pas inférieure à celle des autres années.

— La Royal Electric Co de Montréal a un contrat pour la fourniture d'une force de 1500 chevaux-vapeur de son usine de Chambly aux ateliers de la Dominion Cotton Company.

— La American Tobacco Co a déclaré son dividende trimestriel de 2 pour cent sur ses actions préférentielles et de 2 pour cent sur ses actions ordinaires, dividende payable le 1er août prochain.

— La Massey-Harris Co se propose d'agrandir considérablement

sa manufacture d'instrument aratoires, à Brantford, Ont.

— On évalue à \$100,000 le coût de la manufacture érigée à Hull, Qué., par la Toronto Rubber Co, quand elle sera complètement terminée.

— La Dominion Bridge Co, de Montréal, a obtenu le contrat pour la fourniture des pièces métalliques destinées à l'écluse d'Ashburnham, Ont.

— M. H. Foster Chaffee, agent des passagers de la Compagnie du Richelieu constate un mouvement de voyageurs exceptionnellement satisfaisant, cette année. Les mauvais temps des deux ou trois dernières semaines n'ont pas ralenti le mouvement pour les bateaux de la ligne de Québec.

— M. Joseph E. Beaudry, épicier, a été élu par acclamation commissaire d'écoles du quartier St-Jean-Baptiste, en remplacement M. Damien Lalonde.

— M. Léandre Ouimet, sr., entrepreneur, a été réélu, par acclamation, commissaire d'écoles du quartier St-Jean-Baptiste.

Des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau de la Province de Québec, incorporant Dame Almira Chouinière, épouse contractuellement séparée de biens de S. Vessot manufacturier, Laura Vessot teneur de livres, Alice Vessot assistant teneur de livres, Jules Fresque manufacturier de chaussures, Henry Fresque, Hubert Fresque, cordonniers, tous de la cité de Joliette, pour faire le commerce de peaux, tanner, manufacturer toutes sortes de chaussures, ainsi que tous les objets en cuir qu'il plaira à la compagnie de faire, de faire la vente des chaussures et tout ce qui s'y rapporte, tel que cuirs, etc.; d'acheter, louer ou acquérir autrement les meubles et immeubles nécessaires sous le nom de "The Joliette Shoe Co avec un fonds social de \$10,000 divisé en 100 parts de \$100 chacune.

— M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement provincial est en train de faire la location de terres à huiles dans le sud de la Gaspésie.

A MM. les Membres de l'Association des Epiciers de Montréal.

La publication dans notre numéro du 24 juin, d'un article sur l'Association des Epiciers, a provoqué une discussion à la séance du 29 juin de cette association, discussion dont nous reproduisons dans une autre

colonne le rapport tiré de la *Presse*, avec la correspondance échangée entre le secrétaire de l'Association et les propriétaires du PRIX COURANT.

Comme la question à l'ordre du jour intéresse tous les membres de l'Association, nous les invitons à prendre connaissance des pièces du débat et, suivant que l'Association des Epiciers en aura décidé, à assister à l'assemblée qui devra être convoquée pour la discussion de cet incident.

L'ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTREAL ET LE "PRIX COURANT"

L'article publié par le PRIX COURANT du 24 juin et consacré à l'Association des Epiciers de Montréal a donné lieu, ainsi qu'on le verra ci-après à une discussion, suivie de résolutions qui ont nécessité l'échange des correspondances reproduites ci-après.

Nous recommandons instamment à tous les épiciers, membres ou non de l'Association des Epiciers de Montréal, la lecture de ces documents qui feront l'objet d'une discussion prochaine à une réunion de l'Association.

Nous commençons cette documentation par la reproduction de l'article incriminé :

L'ASSOCIATION DES EPICIERS

(Du PRIX COURANT, 24 juin 1898)

En vertu du principe que "l'union fait la force," nous ne saurions trop encourager les membres de la grande corporation des épiciers de s'enrôler dans les rangs de l'ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTREAL pour y discuter en famille les multiples et importants intérêts communs à la généralité des épiciers.

Pour être à même de rendre des services, pour justifier son existence, il faut que l'Association des Epiciers tiennes son influence du grand nombre de ses membres et de la constitution de son bureau de direction.

Actuellement, il faut bien le reconnaître, l'Association des Epiciers de Montréal—nous regrettons bien de le constater, mais cela est devenu nécessaire dans l'intérêt général des épiciers—n'est pas ce qu'elle pourrait, ce qu'elle devrait être ; elle souffre d'anémie grave, mais qui n'est pas incurable, il s'en faut de beaucoup.

Cette Association quelque peu remodelée, pourrait, avec l'infusion d'un sang nouveau, un conseil de direction composé d'hommes qualifiés par leur expérience et leur notabilité commerciale, et appuyé de l'influence réelle, indiscutable de chacun de ses membres, cette Association, disons-nous, aurait sur la direction des affaires publiques une influence prépondérante et commanderait l'attention des pouvoirs publics—cela au point de vue général. Au point de vue des intérêts particuliers de l'épicerie de détail, cette Association établie sur des bases solides et sérieuses pourrait ren-

dre de précieux services à ses membres qui, isolés, ne disposent chacun que d'une influence très relative.

Ces réflexions nous sont venues, l'autre soir, au cours de la réunion convoquée pour 8 heures, dans la salle du Monument National, pour affaires importantes, disait l'invitation.

Or, à 8 $\frac{1}{2}$ heures, le bureau n'était pas arrivé ; et à 10 heures et quelques minutes, les conversations privées se poursuivaient à mi-voix, le président n'ayant pas encore ouvert l'assemblée.

Cette manière fantaisiste de procéder n'est pas de nature à encourager l'assistance des anciens ou le recrutement de nouveaux membres. Et nous savons trop tout le bien que cette Association bien dirigée pourrait réaliser dans l'intérêt de ses membres et du public en général pour ne pas insister sur la nécessité d'une réorganisation du bureau de direction de l'Association des Epiciers de Montréal, réorganisation suivie d'un ralliement général de tous les négociants intéressés à l'épicerie et au commerce de l'alimentation en général.

L'Association des Epiciers de Montréal, à son assemblée du 29 juin s'est occupée de cet article. Nous citons du rapport donné par la *Presse* de cette séance, le passage qui intéresse notre journal. Voici :

"Une question très délicate est soulevée par M. Dixon, relativement aux journaux. Il appert que l'an dernier, des invitations ont été faites à tous les journaux. "L'un de ces journaux, dit M. Dixon, a eu l'impudence de nous envoyer un petit garçon en guenilles, pour le représenter." M. Dixon, qui est très fier de nature, a été profondément blessé. Il adjure l'association de ne pas oublier l'injure sanglante qui lui a été faite. Pour punir l'auteur de cette irrévérence, le comité d'organisation a résolu de ne faire aucune invitation aux journaux, cette année. Et la question est vidée.

"L'on ne pouvait, cependant, abandonner un sujet aussi intéressant sans parler d'un article paru la semaine dernière dans le *Prix Courant*. Le président, M. V. Raby, et plusieurs autres, disent que l'association devrait exiger que l'auteur de l'article vienne donner des explications à la prochaine assemblée. M. Raby propose en conséquence, que le secrétaire soit autorisé à écrire au rédacteur du *Prix Courant*, attirant son attention sur l'article incriminé, et le priant de faire fournir des explications par le reporter qui a écrit cet article. Adopté.

"M. Dixon dit, qu'avant de renier le *Prix Courant*, comme organe de l'association, l'on doit recevoir des explications du rédacteur. Que ceux qui ont été blessés renvoient le journal, mais que l'association donne au moins, aux propriétaires, le temps de s'expliquer.

"M. S. Demers dit que comme organe de l'association, le *Prix Courant* devrait prendre de grandes précautions pour puiser ses renseignements. Il propose, appuyé par M. V. Raby, que l'association désapprouve le compte-rendu paru dans le *Prix Courant*. Adopté.

"La séance est ensuite levée."

Conformément à la résolution de l'assemblée, M. P. Gannon nous a adressé la lettre suivante :

Montreal July 4th 1898.

Mr. A. Lionais Proprietor of
Le PRIX COURANT.

Dear Sir,

I have been requested by the management of the "Montreal Grocer Association" to send you and invitation to our next meeting which takes place on thursday evening 7th inst. at 8 o'clock in Monument National 220 St Lawrence St.; regarding the article which appeared in your journal of the 24th June last.

Yours respectfully,
P. GANNON,
Sec.

469 Laval Ave.

A cette lettre, M. Alfred Lionais, l'un des propriétaires du PRIX COURANT, a fait la réponse suivante qui a dû être communiquée à l'assemblée de ce soir—jeudi—jour de notre mise sous presse :

Montréal 6 juillet 1898.

M. P. Gannon,

Secrétaire de l'Association des Epiciers, Montréal.

Cher Monsieur, — Nous avons reçu votre lettre du 4 courant, nous demandant d'assister à votre assemblée du 7 courant.

Nous venons, en même temps, de recevoir votre avis ordinaire d'assemblée, dans lequel nous ne ne trouvons aucune mention, sur les "ordres du jour" de ce qui nous semble être un des plus importants objectifs de l'assemblée, c'est-à-dire la discussion qui aura lieu, sans doute, sur l'opportunité de désavouer ou non le PRIX COURANT comme Organe Officiel de votre Association, après que des explications auront été fournies par nous.

Nous nous trouvons par conséquent obligés de décliner respectueusement l'invitation d'assister à votre assemblée du 7 courant.

Si vous voulez être assez bon de convoquer une assemblée de votre Association et noter sur votre avis, l'objet de cette réunion : "Le désaveu du PRIX COURANT comme Organe Officiel de l'Association," nous nous ferons un plaisir d'assister à cette assemblée.

La question à l'ordre du jour est des plus importantes pour nous, et si nous sommes appelés à donner des explications devant votre Association, nous désirons le faire à une assemblée convoquée à cette fin, et lorsque chacun de ses membres aura été pleinement mis au courant de l'objet de la réunion. Les membres intéressés pourront alors y assister

ou ne pas y assister, suivant qu'ils le jugeront à propos.

Vous conviendrez avec nous que notre requête n'est pas déraisonnable, à raison de la grande publicité donnée à vos délibérations du 29 juin dernier, et à cause de l'importance de la décision à laquelle votre Association aura à en arriver.

Nous désirons respectueusement vous informer que l'un des propriétaires du PRIX COURANT part cette semaine pour ses vacances et que son associé sera absent de la ville à partir du 15 courant; nous désirons, par conséquent, vous demander de convoquer votre assemblée, si possible, pas plus tard que le 14 courant, autrement nous ne pourrions pas être à votre disposition beaucoup avant le 25 août prochain.

Respectueusement à vous,

Le Prix Courant,

Par A. LIONAIS.

(A suivre.)

FABRICATION DU GRUYERE GRAS

Nous reproduisons du *Moniteur des marchands de beurre-œufs, etc.*, un article sur la fabrication du gruyère gras dû à la plume de M. E. Rigaux, un maître dans tout ce qui à trait à la fabrication du fromage. Nous espérons qu'un lecteur entreprenant en fera son profit. Il y a sur la place de Montréal et dans toutes les villes un peu peuplées un écoulement assuré pour le fromage de gruyère. Celui qui réussirait dans cette fabrication tirerait plus de bénéfices en convertissant son lait en gruyère qu'en fabriquant du beurre ou du Cheddar :

Le gruyère gras se fait avec du lait non écrémé. Quand on a suffisamment de lait, on fait un fromage avec la traite du matin et un avec la traite du soir. Si l'on est obligé d'employer deux traites, on dépose celle du soir dans le laitier; on écrème le lendemain matin avec l'écrèmeuse percée; la crème obtenue est mise dans la chaudière, délayée dans cinq à six fois son poids de lait du matin. On chauffe à 40—45° C., (104 à 113° Fahr.) afin de la faire fondre, c'est-à-dire de la rendre liquide et capable de se mélanger avec le lait; on verse alors le lait du matin, puis celui de la veille. On ajoute aussi tout simplement la crème au lait du matin dans la chaudière, on chauffe à 38—40° (100 à 104° Fahr.) et on ramène à 32—35° (90 à 95° Fahr.) en ajoutant la traite de la veille.

Mise en présure.—On fait l'épreuve de la présure, puis, à la température moyenne de 33° (91.4° Fahr.) on procède à l'emprésurage, de façon à cailler assez vite, soit en 20 ou 25 minutes, afin d'empêcher la montée de la crème à la surface.

Caillage.—On couvre ensuite la chaudière d'un couvercle en bois ayant une ouverture de 20 à 25 cm., (8 à 10 pouces) pouvant se fermer, et par laquelle on examine la façon dont agit la présure. On estime que le caillé est bien pris quand la poche y laisse son empreinte en creux.

Decaillage.—On enlève alors la couche de crème qui aurait pu monter, puis on découpe lentement et horizontalement avec la poche, c'est-à-dire qu'on prend en tranches minces du caillé au milieu de la masse afin d'en recouvrir la surface qui s'est refroidie; cette opération a pour but de rendre le caillé bien homogène. On attend 5 à 6 minutes, jusqu'à ce que le petit lait se montre en dessus; alors on découpe avec le tranche-caillé ou l'épée de bois, verticalement et perpendiculairement; ensuite, avec la poche, on renverse bien doucement la masse sens dessus-dessous; s'il s'est produit un dépôt, on a soin de l'enlever. On continue à découper avec le tranche-caillé jusqu'à ce que les fragments soient de la grosseur d'un pois.

Préparation.—On se sert ensuite du brassoir, avec lequel on continue à mouvoir la masse lentement et régulièrement: c'est ce qu'on appelle *préparer*, travail qui, y compris le découpage, dure environ 30 minutes. Si l'on remue trop vite, il se forme de tout petits flocons de graisse qui se répandent dans le petit lait et le troublent; de plus, c'est une perte tant pour le poids que pour la qualité du fromage que l'on veut obtenir.

Quand on a un caillé trop ferme, il faut brasser vite pour arriver à le diviser suffisamment, autrement, au bout de 12 à 15 minutes, les grains étant trop durs et encore trop gras, ne se diviseraient plus; il resterait trop de petit lait dans leur intérieur, le fromage deviendrait gonflé ou éraillé.

Si le caillé était trop tendre, il faudrait, après le découpage, le laisser déposer jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance voulue, sans quoi il ferait poussière (flocons de graisse), ce qui est une perte.

Ensuite, en chauffant à la température ordinaire ce grain trop tendre, il durcirait rapidement à la surface, l'intérieur serait un caillé tendre, chargé de petit lait, qui ne sortirait plus sous l'action de la

presse. Le fromage se remplirait alors d'une multitude de petits yeux: c'est ce qu'on appelle un *mille-trous*.

Le travail de préparation est parfait quand, après un quart d'heure de brassage lent, on a des grains de la grosseur d'un pois, de consistance telle, qu'en les écrasant, il n'en reste que très peu de petit lait. On laisse ensuite reposer la masse pendant 30 minutes environ. Si le caillé est ferme, le repos est moins long; s'il est trop tendre, ce repos sera prolongé. A ce moment, il convient d'enlever du petit lait si la chaudière est trop pleine pour pouvoir brasser facilement.

La règle générale sur cette première partie du travail avant le feu et du repos qui suit est déterminée par la quantité d'aisy (petit-lait aigri) nécessaire pour faire brécher le petit lait, c'est-à-dire que ces opérations seront prolongées si cette quantité est considérable, et raccourcies dans le cas contraire.

Dé battage.—La chaudière est ramenée sur un feu assez vif pour qu'au bout de 30 à 45 minutes la cuisson des grains soit terminée; en hiver, le chauffage commencera à feu lent, tandis qu'en été on pourra commencer à grand feu. Pendant ce temps, on brasse sans interruption en faisant souvent passer le brassoir au milieu de la chaudière, afin de bien diviser la masse des grains qui tend à s'agglomérer. La température maximum sera d'environ 52° (125° Fahr.) en été pour un fromage à consommer de suite, et 58° (136° Fahr.) en hiver pour un fromage de conserve. On retire alors la chaudière du foyer et on continue à brasser jusqu'à ce que les grumeaux aient acquis l'élasticité et la cohérence convenables, ce qui demande de 30 minutes à 1 heure, parfois davantage.

Voici comment on juge que l'opération est arrivée à point. On prend une poignée de caillé; les grains doivent avoir la grosseur des grains de riz; ils sont d'un blanc jaunâtre, se séparent d'eux-mêmes quand on ouvre la main après les avoir serrés, forment une pâte élastique craquant sous la dent quand on les mâche; se détachant bien les uns des autres quand, après les avoir pressés dans la main, on les frotte ensuite.

Le grain étant fait, on imprime à la masse, à l'aide d'un brassoir, un mouvement giratoire rapide destiné à permettre à tous les grains du caillé en suspension de se réunir en une seule masse au centre et au fond de la chaudière.

Extraction.—On prend une toile

à fromage que l'on enroule par un de ses bouts autour d'une baguette flexible de bois ou mieux d'acier. On plie en demi-cercle cette baguette qu'on tient par les deux bouts, on l'introduit dans la chaudière en la faisant passer le long des parois et du fond ; on enveloppe ainsi la masse caséuse et on l'enlève ; on la tient un moment au-dessus de la chaudière pour laisser égoutter le petit lait, et l'on met sous presse soit à la main, soit à l'aide d'une potence ou d'un rail à poulie. En sortant le fromage de la chaudière, il faut le déranger le moins possible afin que le grain occupe sous la presse la même position que dans la chaudière. Avec une autre toile, on passe de nouveau dans la chaudière pour repêcher les grains qui ont échappé à la première opération, c'est ce qu'on appelle le *recherchon*. La partie du fromage qui le reçoit est toujours défectueuse ; il s'y produit des mille-trous. On l'étend uniformément sur le fromage afin qu'il se trouve dans la croûte, d'autres le mettent au centre, quelques-uns au talon, en un endroit marqué pour n'être pas sondé. L'emploi des toiles larges diminue la grosseur du *recherchon*.

Pression.—Le caillé est déposé, enveloppé de sa forme, sur un foncet posé sur une table légèrement inclinée, afin de faciliter l'écoulement du petit-lait. On le serre dans sa forme de façon qu'il dépasse un peu les bords ; on replie la toile par dessus en évitant de faire de faux plis ; on place le foncet supérieur, la traverse de la presse et on commence la pression qui fait écouler le petit lait. La pression initiale ne sera pas trop forte, car le petit-lait entraînerait une partie de la matière grasse.

La fermentation que doit subir le fromage exige un certain degré d'humidité, par conséquent il doit rester du petit-lait ; cependant il n'en faut pas trop, car alors la fermentation est trop rapide, la pièce gonfle, la pâte prend le goût de suif. De là résulte la nécessité d'une pression graduelle et par conséquent d'une presse réglable. La pression doit varier d'après le poids, l'âge, le diamètre et l'épaisseur du fromage. On estime que la pression varie de 9 à 15 livres par livre de fromage pour des pièces de 66 livres et au-dessous, et de 11 à 14 livres pour celles de 66 à 110 livres. Il convient de tenir le moule assez large pour qu'au bout de 10 à 15 minutes de pression le fromage ne dépasse que très peu la hauteur du moule, car la pâte étant grasse et

molle, dépasserait les bords et ferait un cordon qu'il faudrait enlever au couteau. On retourne la pièce six ou sept fois le jour de sa fabrication, en l'enveloppant chaque fois de nouvelles toiles sèches qui absorbent l'humidité, et en rétrécissent davantage la forme. Il arrive, en été, que la toile se colle au fromage et arrache la croûte quand on veut la changer, ce qui a lieu quand le fromage est trop chauffé ou trop travaillé. On prévient cet accident en lavant le fromage à l'eau fraîche salée avant de lui mettre une nouvelle toile. Pour détacher la toile sans arracher le fromage, on verse dessus du petit-lait chaud et on tire doucement.

Le fromage reste sous presse jusqu'au lendemain matin, où il quitte sa forme pour faire place à une nouvelle pièce.

Petit lait. Beurre blanc. Sérac ou Séré. Recuite.—Lorsque le fromage est enlevé, il reste dans la chaudière du petit-lait, que l'on chauffe jusqu'à ébullition, en y ajoutant 2 p.c. d'aisy. La matière grasse qui s'est échappée du caillé remonte à la surface ; on l'enlève et on la met refroidir : elle donne le beurre blanc, appelé aussi *biffe*, *bretze*, *second beurre*, de qualité inférieure au beurre de crème.

On ajoute ensuite 3 p. c. d'aisy au petit-lait débarrassé de sa crème ; on chauffe jusqu'à ce qu'il se produise un commencement d'ébullition. Le séré se coagule et monte à la surface ; on l'enlève et on le met égoutter dans une caisse ou moule à trous.

Le liquide restant est de la recuite que l'on donne aux porcs. On en met à part quelques pintes que l'on laisse refroidir jusqu'à 30° (86° Fahr.) avant de la verser dans les tonnes d'aisy. Quand on emploie des extraits de présures, on ne fait généralement pas de sérac ; le petit-lait est alors plus nourrissant et on économise le combustible. Il arrive quelquefois que le petit-lait ne tranche pas ou que le séré monte très fin ; cela indique qu'il y a trop peu d'aisy, d'où la nécessité d'en essayer la force avant de l'employer. Quant le sérac ne veut pas monter, on ajoute de l'eau fraîche et on chauffe jusqu'à ébullition complète, puis on couvre à l'aide d'un baignolet ou autrement.

Certains fromagers ajoutent le lait de beurre au petit-lait ; cette pratique paraît nuire à la bonne qualité de l'aisy.

Si, avec une dose normale d'aisy le petit lait ne tranche pas ou tranche très difficilement, la recuite obtenue n'est pas de bonne qualité

et ne doit pas être utilisée pour renforcer l'aisy.

Observations.—Les règles de fabrication du gruyère ci-dessus indiquées, quoique peu précises, ne doivent même pas être suivies d'une façon absolue. Les conditions dans lesquelles se trouve un fromager sont tellement variables qu'une règle unique ne peut être dictée. La fabrication varie selon les locaux, les saisons, la richesse du lait, la qualité des fourrages, la nature des sols qui les ont produits, le genre d'ouverture demandé, etc. Ainsi, dans certaines fromageries, trois heures suffisent pour faire un fromage, tandis que d'autres y consacrent de quatre à cinq heures. L'important est d'arriver à obtenir un caillé et un grain irréprochables, et, à cet effet, de prendre pour guide les règles énoncées sans s'y astreindre d'une façon absolue. Le fromager doit avoir l'esprit d'observation, se rendre compte de ce qui se passe autour de lui et baser son mode d'opérer sur l'ensemble de ses observations.

E. RIGAUD.

LE FOIN CANADIEN

A la suite d'une visite à Washington de sir Louis Davies, les deux gouvernements américain et canadien se sont entendus pour nommer des commissaires qui devront se réunir à Québec dans des délais assez rapprochés pour traiter des questions qui, depuis longtemps sont des causes de difficultés entre les deux pays.

Le sénat américain vient de refuser un crédit de \$50,000 pour les dépenses de ses délégués. Ce vote contraire n'aura pas, sans doute, pour effet d'empêcher les réunions des délégués des deux pays.

Aussi, pensant que cette réunion aura réellement lieu, nous nous permettons de suggérer à l'attention des membres de notre gouvernement un point qui touche particulièrement aux intérêts de la province de Québec.

On a parlé de discuter dans la réunion de Québec des questions de réciprocité et on a déjà cité quelques articles sur lesquels les droits américains devraient être réduits pour qu'en échange nous puissions abaisser les tarifs de douane en faveur de produits américains.

Parmi les articles canadiens pour lesquels une diminution de droits serait demandée aux Etats-Unis, on n'a guère eu en vue que les pro-

duits d'Ontario et de l'Ouest Canadien.

Mais quand à ceux de la province de Québec, il semblerait que personne n'en a cure. Nous espérons cependant que le parti libéral qui est aujourd'hui à la tête du pouvoir saura se souvenir à l'occasion que s'il tient les rênes du gouvernement c'est à la province de Québec qu'il le doit.

Les électeurs—le gouvernement actuel qui a passé 18 ans dans les froides régions de l'opposition—pour nous servir du cliché habituel doit le savoir mieux que qui que ce soit—sont une race particulière qui appelle au pouvoir ou les en chasse, à volonté, les hommes qui travaillent pour ou contre leurs intérêts à eux, électeurs.

Si le gouvernement conservateur s'est maintenu si longtemps au pouvoir, c'est qu'il a eu le talent de persuader à ceux qui votaient que lui seul était capable de leur donner prospérité et richesse.

Nos gouvernants actuels doivent faire mieux que de promettre, ils sont obligés à prévoir et à pourvoir aux mesures nécessaires pour assurer l'écoulement de certains produits qui font la richesse des contrées tout entières, sinon ils en pourraient payer la façon au prochain verdict qu'auraient à rendre les électeurs de ces contrées.

Nos cultivateurs ont pris la mauvaise habitude de cultiver du foin pour l'exportation, plutôt que de consacrer leurs terres et leur travail à la culture de produits d'un écoulement plus facile sur notre marché même. Il faut accepter cette situation et faciliter aux producteurs l'écoulement de la marchandise. Depuis le tarif Dingley qui a porté à \$4 par tonnes le droit d'entrée à payer aux Etats-Unis sur le foin, il ne peut plus s'en exporter dans le pays voisin, tandis qu'autrefois avec un tarif de \$2 à la tonne, presque tout le surplus de la production prenait le chemin des Etats. Il nous semble qu'il serait facile au gouvernement canadien d'obtenir que la population si intéressante de la campagne puisse tirer de nouveau un profit de cette culture, en faisant ramener à \$2 par tonne les droits perçus par la douane américaine.

Cette question devra faire l'objet d'une étude par la commission internationale de Québec, car il ne manque pas dans notre tarif d'articles sur lesquels une compensation pourrait être accordée aux Américains.

LA VALEUR DE PARIS

Ce que vaut Paris.

Veut-on savoir, approximativement cela va sans dire, la valeur commerciale de Paris ? Un fonctionnaire de la préfecture de la Seine est arrivé à dresser, d'après les meilleurs documents, la statistique suivante :

Sans compter le domaine de l'Etat, c'est-à-dire les palais nationaux, les ministères, les casernes, etc., ni les immeubles départementaux, Palais de Justice, Tribunal de commerce, Préfecture de police, etc., ni les immeubles de l'Assistance publique, Paris vaut environ 16 milliards.

Les 82,800 propriétés parisiennes sont estimées 10,395 millions ; le terrain occupé par la voie publique vaut plus de trois milliards ; le "domaine permanent municipal," composé de l'Hôtel de Ville, des mairies, églises, parcs et squares, canaux, etc., vaut 1,150 millions ; le domaine temporaire, 60 millions ; le domaine mobilier, 430 millions ; de plus, la canalisation et les usines de la Compagnie du gaz, dont la Ville touchera la moitié de la valeur en 1906, sont estimées 153 millions et les voies ferrées et les gares de Paris 250 millions.

Inutile de dire qu'il est impossible d'évaluer les trésors des musées, des bibliothèques, des conservatoires, etc., etc.

ELEVAGE ET ENGRAISSEMENT DES OIES

— La manière d'engraisser les oies destinées à produire les foies avec lesquels on fabrique les excellents pâtés si appréciés des gourmets, n'est pas connue de tous les éleveurs ; c'est surtout dans la région du sud-ouest de la France que cette industrie est prospère. Nous allons, sur la demande de plusieurs de nos abonnés, donner quelques conseils relatifs à l'élevage des oies de Toulouse.

Les jeunes oisons s'élèvent avec facilité si on a soin de ne pas les exposer à l'humidité ou à un trop grand soleil, ils meurent s'ils sont mouillés tant qu'ils n'ont pas leurs plumes, il vaut donc mieux les tenir enfermés si le temps n'est pas beau. Ce n'est qu'à l'âge d'un mois et demi à deux mois qu'on peut les laisser se baigner entièrement, auparavant il est bon de ne mettre à leur portée quand on leur donne à manger, qu'une augette où ils ne puissent plonger que la tête.

La nourriture des oisons consiste

en des pâtées de farine de maïs, mélangées d'herbes hachées très menues, telles que chichorée sauvage, choux, salade, etc., quelques personnes emploient aussi des orties. On doit leur donner ces pâtées à heures fixes, quatre à cinq fois par jour et les remettre dès qu'ils ont mangé dans leur éleveuse ou avec leur mère. Les oisons se passent facilement de mère, l'élevage est même beaucoup facilité dans ces conditions. Aux environs de Toulouse, on se servait beaucoup autrefois de baquets en bois, appelés *comportes*, utilisés pour presser le raisin à l'époque des vendanges, on y mettait les oisons aussitôt après l'éclosion ; ces *comportes* étaient placés près du feu, à l'abri des courants d'air. Ce mode un peu primitif peut être avantageusement remplacé par l'emploi des éleveuses artificielles, qui rendent maintenant de si grands services.

Les oisons perdent leurs plumes vers l'âge de trois à quatre mois, à ce moment on leur enlève les fortes plumes, pour ne laisser que le duvet et les plumes des cuisses.

On peut laisser les jeunes oies pâturer en été, mais dès qu'elles ne trouvent plus à glaner dans les champs, on les enferme douze par douze dans des loges étroites et assez basses pour qu'elles ne puissent se tenir debout, ni faire beaucoup de mouvements ; on les entretient proprement en renouvelant souvent leur litière. On met dans leur auge autant de maïs cuit qu'elles en peuvent consommer, et dans une écuelle de l'eau en abondance. Dans les premiers jours de leur captivité, les oies mangent beaucoup mais leur appétit diminue au bout de trois semaines et dès lors, elles commencent à le perdre tout à fait, c'est le moment de les gorger. Pour cet effet on introduit du grain dans le jabot de l'animal à l'aide d'un entonnoir en fer blanc dont le tuyau est long de quinze centimètres et de deux centimètres de diamètre dans toute sa longueur, et le bout coupé en bec de flûte et arrondi par un petit rebord soudé, qui prévient toute écorchure dans le cou de l'oiseau. La ménagère accroupie sur ses genoux, enfonce l'entonnoir dans le cou de l'oie, qu'elle tient d'une main, de l'autre elle prend du maïs en grains qu'on tient à sa portée, le laisse tomber doucement dans l'entonnoir et l'enfonce avec une baguette ; de temps en temps elle y verse aussi de l'eau fraîche, si le maïs n'a pas été détrempe préalablement, ordinairement on commence à gaver avec du maïs sec, et on finit avec

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41 rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

du maïs détrempe à l'eau bouillante). Lorsque la ménagère s'aperçoit que le jabot de l'oie est bien rempli elle la quitte pour en prendre une autre.

On commence à gorger les oies deux fois par jour, mais on peut répéter jusqu'à trois fois la même opération, en observant de ne recommencer qu'après que l'oie a achevé sa digestion. Il faut une trentaine de livres de maïs pour opérer le gavage qui dure ordinairement de vingt-cinq à trente jours. On peut également gaver des oies qui n'ont pas subi d'engraissement préalable, et dans tous les cas se servir des gavageuses mécaniques.

Les foies atteignent alors de 3½ livres à 4 livres, l'engraissement commence à la fin d'octobre et continue dans les mois suivants jusqu'au mois de janvier.

En Alsace où l'industrie des foies d'oie est aussi très prospère, on mêle à l'eau qu'on fait avaler à l'oie une poignée de gravier fin et un peu de charbon pulvérisé; on assure que cette boisson ainsi préparée facilite le passage du maïs et contribue à faire grossir le foie. Dans d'autres pays on se sert pour obtenir le même résultat des lavures de vaisselle;

quelques personnes mêlent au maïs, vers le vingt-deuxième jour de l'engraissement, un peu d'huile de pavot. Enfin pour terminer donnons à titre de curiosité la manière dont les polonais procèdent pour donner à leurs oies le volume désiré.

Ils font entrer leurs volailles dans un pot de terre défoncé, où ne séjourne aucune ordure et d'une capacité telle qu'il ne permette pas à l'animal de s'y remuer d'aucun côté et là ils leur donnent à discrétion une pâtée composée de farine d'orge, de blé de Turquie et de sarrasin avec du lait et des pommes de terre cuites. En moins de quinze jours elles acquièrent tant de volume qu'on est forcé de briser les pots pour les en retirer. Cette méthode nous semble encore plus barbare que celle dont nous avons parlé plus haut, les pauvres animaux qui servent à satisfaire la gourmandise des hommes ont déjà assez à souffrir pour que l'on tâche d'amoindrir leur supplice en adoucissant autant que possible leur captivité.

Le commerce des foies d'oies est une richesse pour les régions du sud-ouest, le marché principal se tient à Aire-sur-l'Adour.—(L'Aviculteur).

PIERRE CALLY.

NAVIRES MATELASSES

La fameuse lutte entre le canon et la cuirasse, dit M. de Nansouty, est effectivement engagée à l'occasion de la guerre hispano-américaine. Les belligérants voudraient bien, et pour cause, avoir des navires insubmersibles. Au lieu des cuirasses dont sont garnis, ou protégés, les navires, comme les chevaliers du Moyen âge, l'idéal, ce serait des navires en caoutchouc sur lesquels rebondiraient les projectiles, ou bien, dont les plaies se cicatrifieraient automatiquement, à la façon de la vieille infanterie espagnole dont Bossuet disait que "ses bataillons étaient semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches."

Le garnissage des cuirassés avec un matelas, mou et élastique, ou *cofferdam*, paraît être, pour le moment, la meilleure formule. On a essayé un peu de tout, dans ce but: du liège, du varech, des morceaux de bambou, de la terre cuite poreuse, même des vieilles boîtes de conserves vides. La meilleure formule pour matelasser paraît être la fibre de noix de coco; les navires américains qui en étaient pourvus sem-

Un marchand qui est de son temps cherche ce qu'il y a de mieux et rien que ce qu'il y a de mieux. Dans nos spécialités nous sommes à la tête—pour la haute qualité captivante des

FEUTRES-POISON A MOUCHES "STAR"

de forme octogonale, impression artistique, les seuls feutres emballés dans des enveloppes de couleur. 100 paquets de 5c. par caisse de \$2.50.

24 feuilles doubles cirées et
8 récipients par boîte, 10
boîtes à la caisse, . . \$3.40.

HOLDFAST avec recipients

Les récipients suppriment tous les inconvénients des papiers à-mouches gluants. HOLDFAST, le seul papier emballé avec des récipients. Il n'est pas un marchand de progrès qui, ayant vu des échantillons de ces articles, voudrait avoir en stock d'autres articles. Ce sont des marchandises progressives pour les marchands progressifs.

Agent à Montréal:
GEO. RINGLAND

Fabricants: **Smith Bros., London, Ont.**



Les " Sicilian Tablets " forment le breuvage le plus commode à emporter en excursion. Ces pastilles sont soigneusement empaquetées dix par tube en verre. Le tube se détaille à 10 cents, et ne tient pas plus de place qu'un cigare. Un verre d'eau et une pastille, et vous avez un breuvage effervescent, sucré et délicieux. Le bénéfice du vendeur est très grand sur cet article. . . . Nous enverrons un tube-échantillon n'importe où, contre 10 cents en timbres-poste. . . . Demandez nous nos prix. . . . Les maisons de gros les ont en stock

HERDT & CIE
PROPRIETAIRES
MONTREAL

blent s'en être très bien trouvés. C'est, en somme, de la cellulose que l'on utilise ainsi, légère, élastique et difficile à imbiber.

L'obus frappe le navire, le traverse à moitié ou de part et d'autre ; à peine est-il passé que la bonne fibre de noix de coco se dilate, se gonfle avec un soupire et tamponne le trou. En combinant ce système avec un fonctionnement intelligent des cloisons étanches, on se donne des chances de ne pas aller au fond sans barguigner.

Il est évident que cette sorte d'emplâtre guerrier n'est qu'un simple remède ; il n'obvie pas aux ravages intérieurs des projectiles d'éclatement qui " stoppent " l'adversaire, ni aux désastres que peuvent déterminer les bombes incendiaires. Mais, en tout état de cause, si la noix de coco a démontré son utilité pendant les canonnades, elle en sera récompensée par un large emploi lors du retour au temps de paix. Aveugler les voies d'eau des navires de commerce qui ont été crevés par un abordage ou par la rencontre d'une épave, d'un iceberg, d'un écueil inconnu, c'est déjà une mission très importante et très utile, car on ne fait la guerre que de temps

à autre, alors qu'en temps de paix, pendant de longues périodes, on navigue au péril de la mer. Il peut donc résulter une indication pacifique, profitable par la suite des dommages causés, en ce moment, par les gros coups de canon. Ne manquons pas de souhaiter cette compensation.

COMMENT IL FAUT SOIGNER LE LAIT APRES LA TRAITE

Quelques bons conseils tirés du *Moniteur des Marchands de Beurre*, œufs, etc. :

Il y a beaucoup plus de poussières et de microbes dans l'air de l'étable que dans l'air du dehors. Il faut donc sortir le lait le plus vite possible si l'on veut qu'il y tombe moins de germes.

Puis, comme malgré toutes les précautions prises il y entre toujours quelques impuretés, des débris de fourrages, des poils, etc, il faut tout de suite filtrer le lait en le passant sur de la toile fine et doublée ou sur une toile posée sur un couloir métallique.

Cette opération ne doit jamais se faire dans l'étable, mais on la fera

soit au dehors, si le temps le permet, soit dans un petit local propre et aéré. Il serait d'ailleurs facile d'avoir à côté de la porte de l'étable un tout petit abri où la filtration du lait pourrait se faire dans les meilleures conditions.

La filtration du lait enlève toutes les impuretés, l'aération nuit aux microbes et éloigne les mauvaises odeurs, enfin le refroidissement par le contact de l'air retarde la multiplication des ferments.

Comment il faut conserver le lait jusqu'au moment de le donner au voiturier qui le ramasse

Voici le lait traité et filtré. Il renferme plus ou moins de microbes suivant les précautions prises.

Il est maintenant de toute nécessité de retarder le plus possible la multiplication ou le travail de destruction de ces ferments.

Pour cela, il faut refroidir tout de suite le lait en plongeant le récipient qui le contient dans l'eau la plus froide possible, car moins le lait sera chaud et moins les microbes se développeront.

Il est clair que le local où sera mis le lait devra être aussi propre et aussi frais que possible, et chaque

H. LAPORTE, J. B. A. MARTIN,
J. O. BOUCHER,

Maison fondée 1870

L. A. DELORME, J. ETHIER,
J. A. MARTIN.

LAPORTE, MARTIN & CIE

...EPICIERS EN GROS...

72 À 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

— SEULS REPRÉSENTANTS AU CANADA, DE —

PHILIPPE RICHARD, COGNAC, FRANCE.

Vve AMIOT, SAUMUR, FRANCE.

MITCHELL & CO., BELFAST ET GLASGOW.

Thé Japon " PRINCESSE LOUISE "

Thé Japon " VICTORIA "



Exigez les célèbres

Tabacs en Poudre... Frechette

Vendus garanti par les manufacturiers . . .

MILLER & LOCKWELL

Echantillons envoyés gratuitement sur demande

...Quebec

— EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL —

fermière devra choisir dans sa maison l'endroit le plus convenable, celui où les mauvaises odeurs ne seront pas à craindre.

De plus, il faut empêcher que les microbes contenus dans l'air du local ne tombent dans le liquide et ne viennent grossir le nombre des agents d'altération de celui-ci.

Il est donc nécessaire de couvrir le bidon ou le récipient d'un linge frais et propre, d'une mousseline, par exemple.

Au bout d'une heure, on devra renouveler l'eau du bassin, car celle qui y est s'est échauffée au contact du lait chaud.

On devra aussi, pendant cette première heure, mais pas après, remuer 2 ou 3 fois le lait avec un objet propre, par exemple un petit disque en fer-blanc étamé muni d'un manche vertical, et le brasser dans le bidon pour que le refroidissement se fasse dans toute la masse, et plus vite.

Toutes ces choses se font en bien moins de temps qu'il ne faut pour le dire, et il suffit qu'une ménagère intelligente s'y mette pour voir que le travail fait de cette façon n'est guère plus long et que les résultats la récompenseront largement pour les soins qu'elle aura pris.

Il est absolument nécessaire de

mettre chaque traite à part, car rien n'est mauvais comme un mélange de lait froid et de lait chaud.

P. DORNIC.

PROJET D'ETABLISSEMENT DE GRENIERS NATIONAUX EN ANGLETERRE

La question de l'alimentation du Royaume-Uni en cas de guerre est depuis longtemps l'objet des préoccupations des pouvoirs publics. Divers moyens ont été suggérés par les économistes en vue de mettre ce pays à même de vivre sur ses propres ressources, le cas échéant, pendant un certain temps. Parmi ces moyens figure notamment un projet d'établissement de greniers nationaux qui a été soumis à l'examen d'un comité d'initiative privée émanant du Parlement et des chambres d'agriculture. Ce comité, composé de douze personnes, dont un membre de la Chambre des lords et quatre membre de la Chambre des communes, a été nommé pour rechercher dans quelle mesure et de quelle façon l'établissement de greniers nationaux de blé affecterait les intérêts des fermiers anglais. Après avoir tenu quinze séances et

reçu cinquante-quatre dépositions, ce comité vient de présenter son rapport.

La hausse du prix du blé, qui est en Angleterre comme ailleurs le résultat combiné de la guerre actuelle et des récoltes désastreuses de l'année dernière, donne aux travaux de ce comité un intérêt particulier, et le tableau suivant montre dans quelle large mesure le Royaume Uni dépend de l'étranger pour l'élément principal de son alimentation.

Années.	BLÉ ET FARINE	
	Production anglaise. quarters.	Importations. quarters.
1854-1855.....	17,563,000	2,983,000
1874-1875.....	12,900,000	11,700,000
1895-1896.....	4,800,000	23,300,000

Ainsi, dans la première période, 86 p. 100 du blé consommé dans le Royaume-Uni étaient de production locale, tandis que quarante ans plus tard la proportion n'était plus que de 16 p. 100. Si la hausse des prix a conduit l'année dernière à une augmentation de la surface de culture du blé, on peut cependant dire sans exagération que l'Angleterre demande à l'étranger les quatre-cinquièmes de son pain.

Le comité estime que le stock entre les mains des fermiers et celui des marchands, des meuniers et des boulangers n'assure jamais au pays

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRES

DE TOUTES SORTES ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepot sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Intérieur. ...Garanti pour sa force et son goût

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE

D. K. McLAREN, Courroies en Cuir

MANUFACTURIER DE

DE TOUTES SORTES

IMPORTATEUR DE COURROIES EN CAOUTCHOUC

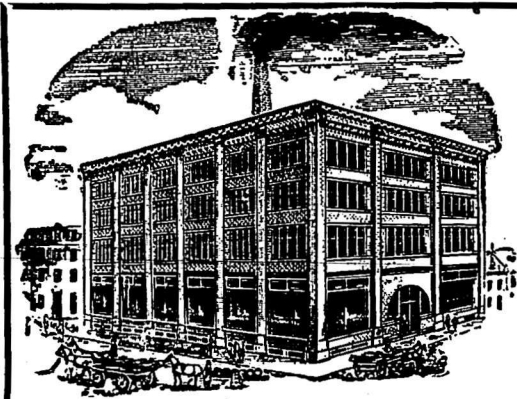
SEUL AGENT POUR LA CELEBRE COURROIE EN POILS DE CHAMEAU (LANCASHIRE PATENT HAIR BELTING)

ECRIVEZ POUR NOS CATALOGUES ET LISTE DE PRIX.

Bureau, 24, Carre Victoria, Montreal.

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur

No 42, rue St-Jean, Montreal



COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTURÉES PAR SADLER & HAWORTH

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET
MANUFACTURE

Coin William et Seigneurs, Montreal.

plus de 14 semaines de subsistance. D'autre part, la nécessité dans laquelle se trouvent les fermiers de réaliser promptement après la récolte, conduit à penser que chaque année pendant six mois à partir de la fin de mars, la quantité de blé et de farine existant en Angleterre permettrait à peine de satisfaire aux besoins du pays pendant six semaines.

Le comité a approuvé en principe le projet d'établissement de greniers nationaux. D'après ce projet, on achèterait 8 millions de quarts de blé, et cet achat serait réparti sur une période de trois ans. On ne toucherait à cette réserve en temps de paix qu'autant que la détérioration du blé le rendrait nécessaire. Des règlements très stricts présideraient aux ventes et achats qui devraient être fréquents et porter sur de petites quantités. On calcule qu'un tiers de la quantité totale serait ainsi remplacé chaque année. Il est probable que jusqu'à ce que les greniers soient remplis, il y aurait une légère hausse du prix du blé, mais l'opération terminée, le marché ne serait plus affecté dans un sens ni dans l'autre.

On estime que l'exécution du projet nécessiterait un capital de 17 millions de livres sterling et une dépense annuelle de 490,213 livres sterling si l'on faisait entrer en ligne de compte les recettes provenant des réserves des fermiers et l'émission des consolidés à 2 p. c. ou de 912,986 livres sterling si les consolidés étaient émis à 2½ ou s'il n'y avait pas de recettes provenant des réserves des fermiers.

Le comité, n'ayant aucun caractère officiel, a demandé au Gouvernement de nommer une commission royale qui comprendrait des représentants de l'agriculture, du commerce des blés, de la marine marchande, de l'armée, de la flotte, et qui serait chargée de faire une enquête approfondie sur la question de l'alimentation nationale en cas de guerre.

UN NOUVEL ACCUMULATEUR

Nous puissions dans *Zeitschrift für Electrotechnik* les détails suivants sur un nouvel accumulateur dû au Dr F. A. Jeremin, lequel a lu le rapport concernant cet appareil dans une des dernières séances de l'As-

sociation d'électrotechnique de Saint-Petersbourg.

Cet accumulateur est formé d'un grillage de plomb dont les intervalles sont remplis d'une pâte composée de sels de plomb; ces plaques sont plongées dans une solution d'acide sulfurique.

La charge et la décharge produisent le phénomène chimique connu; pourtant lorsqu'il se forme sur les plaques un composé de plomb et d'acide sulfurique plus important que dans le procédé normal, le fonctionnement de l'accumulateur devient défectueux; un autre inconvénient dans les premiers appareils de ce genre était dû à ce que la pâte sortait des intervalles et tombait même quelquefois entièrement.

M. Jeremin est parvenu à vaincre ces difficultés dans un accumulateur de construction spéciale. Les plaques séparées, il remplit les intervalles de verre pilé, il verse ensuite une solution d'acide sulfurique un peu plus concentrée que dans les accumulateurs ordinaires, le tout est ensuite fermé hermétiquement. Les appareils ainsi construits ont donné de très bons résultats; ils ont fonctionné pendant de longues années

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX. Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH. Ont

E. GIRARDOT & Co.

VITICULTEURS E MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS



LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rênes
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 3 rue St-Sacrement, Montreal.

Le plus Pur et
le Meilleur....

SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun sel manufacturé. Essayez-le et vous n'en emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui distinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en mains ce qui est reconnu être le meilleur.

The Windsor Salt Co., Windsor, Ont.

sans s'affaiblir et ont résisté aux plus rudes épreuves. Ainsi on les a précipités d'une grande hauteur sur le sol, on les a transportés sur des routes si mauvaises que l'un d'eux a défoncé une voiture et malgré tout cela leur fonctionnement est resté parfait.—(*Chronique Industrielle*).

LES CHAUSSURES JAPONAISES

Contrairement à la déformation insensée des pieds que pratiquent les Chinoises, les Japonaises portent les chaussures les plus commodes qu'on puisse imaginer.

Ce sont des sandales de bois ou des pantoufles tressées de paille.

Les sandales sont faites de telle manière que le gros orteil y trouve une petite place à part.

A chaque pas, ces chaussures si commodes font entendre un claquement qui paraît au Japonais aussi harmonieux qu'au cavalier européen le cliquetis de ses éperons, et le contraste est d'autant plus frappant que les Japonais et Japonaises marchent silencieusement avec les chaussures faites de paille molle, que portent avec prédilection les personnes qui ont à faire de grands voyages.

Il est vrai qu'une paire de ces chaussures ne dure pas trop longtemps, aussi se munit-on ordinairement tout de suite de deux ou trois paires de rechange, dont chaque paire coûte, en monnaie de France, environ 0 fr.07 (1½ cent).

Malgré leur bas prix, ces chaussures plates sont très bien faites, et vont également bien aux deux pieds.

Ce qui est original c'est que les Japonais n'entrent jamais dans une maison sans ôter leurs chaussures, provoquant un coup d'œil archicomique pour le voyageur qui descendant les rues de Tokio aperçoit devant chaque maison une ou deux paires, souvent même toute une rangée de chaussures plus ou moins grandes et petites.

Que nos élégantes se décident jamais à échanger leurs ravissantes, bien que moins commodes chaussures contre les petites pantoufles de paille japonaises, c'est ce qui est pour le moins très douteux.

(*Ledermarkt.*)

CIGARES DE LA HAVANE

L'exportation des cigares de la Havane, en 1896, a atteint le chiffre de 185,914,000. Le produit des deux

provinces Pinar del Rio et la Havane est en temps ordinaire de 280,000 balles, nombre réduit en 1896 à 85,000. Une compagnie anglaise : Henry Clay, Bock et Cie, l'un des plus grands producteurs de cigares de la Havane, a exporté, en 1896, 52,147,000 cigares, soit près de 27 p.c. de l'exportation totale. La guerre va évidemment changer tout cela. Cependant la récolte de 1897 à 1898, qui sera achevée en mai, a été estimée à 75,000 balles, une balle donnant de 6 à 10,000 cigares. En 1896-97, la récolte n'avait donné que 46,000 balles, ce qui était cependant un progrès sur la récolte précédente.

Les Américains se hâteront naturellement, s'ils le peuvent, de tarir cette source de revenus, l'une des dernières et la plus abondante qui reste à l'Espagne. Heureusement que les réserves de cigares sont encore importantes. D'ailleurs le Mexique, la Jamaïque, Bornéo, etc., vont activer leur production pour supplanter les cigares espagnols, et produire des *havanés* que les fumeurs ordinaires, c'est-à-dire la grande majorité, trouveront aussi bons que des havanes authentiques.

CHARLES F. CLARK, PRÉSIDENT.

ETABLI EN 1849...

JARED CHITTENDEN, TRÉSORIER.

L'AGENCE MERCANTILE BRADSTREET

THE BRADSTREET CO., Propriétaires

Bureaux Exécutifs : 346 et 348, Broadway, New York

Succursales dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, du Continent Européen, en Australie et à Londres, Ang.

La Compagnie Bradstreet est LA PLUS ANCIENNE et, financièrement, LA PLUS FORTE organisation en son genre—travaillant dans un seul intérêt et sous une direction unique—avec des ramifications plus étendues, avec plus de capital engagé dans son entreprise et une dépense d'argent plus considérable pour l'obtention et la dissémination d'informations qu'aucune institution similaire au monde.

- BUREAU DE QUEBEC—Bâtisse du Fichelleu.
- BUREAU DE HALIFAX—Metropole Bldg., 191 Hollis St.
- BUREAU DE TORONTO—McKinnon Bldg., Melinda & Jordan Sts.
- BUREAU DE VICTORIA—Bâtisse du Board of Trade.
- BUREAU DE WINNIPEG—398, rue Main.
- BUREAU DE VANCOUVER—Bâtisse de l'Ecole de Droit.

Bureau de Montreal—1724, rue Notre-Dame.

JOHN A. FULTON, Surintendant

Province de Québec—District de Montréal—No 1714—Cour Supérieure.—**Dame Marie Louise Poupard**, de la ville de Maisonneuve, épouse commune en biens de Aristide Bélair, entrepreneur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs. **Aristide Bélair**, Défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause contre le défendeur.—Montréal, 2 juillet 1898.—LOUIS MASSON, avocat de la Demanderesse.

CANISTRES A LAIT

Pour crémeries, chemins de fer et pour livraison à domicile.

Les Canistres à Lait fabriqués avec les garnitures de la McClary Manufacturing Co., sont les meilleurs et les plus solides qui se fabriquent

Articles en email et en fer blanc en tous genres : poeles à l'huile ; poeles de cuisine ; poeles en acier ; bouilloires pour l'agriculture ; bardeaux métalliques, etc., etc

FABRICANT DU CELEBRE

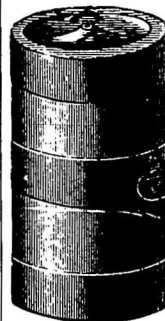
POELE DE CUISINE "MODEL"

Le meilleur pour les fermiers

VENTE EN GROS SEULEMENT

McCLARY MANUFACTURING Co.

93 St-Pierre, Montréal.



REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 7 juillet 1898.

FINANCES

La Banque de Québec, ouvrira le 18 courant une succursale à Hochelaga, coin des rues Desery et Ste Catherine.

—La Bourse de Montréal montre bien peu d'activité; les valeurs sur lesquelles s'exerce d'habitude la spéculation sont pas mal délaissées. Le *War Eagle*, même; semble, pour le moment, rentrer dans l'ombre; 1000 parts de cette valeur ont changé de mains ce matin à 264.

A la session de l'après-midi, il n'en a pas été question.

—Les actions de la Cie des Chars Urbains d'Halifax, hier, ont été vendues à 129 et ont fait 133½ aujourd'hui. On se demande quelle est la raison de cette hausse subite.

COMMERCE

Il y a amélioration comparativement à la semaine dernière; pour un temps de morte saison, on n'a en réalité pas à se plaindre. Il est vrai, aussi, que le retour du beau temps a ramené l'espérance d'une excellente récolte parmi nos populations agricoles. Nous avons vraiment maintenant un temps de saison qui a dissipé bien des nuages au point de vue de la culture.

Malheureusement tout n'est pas rose pour nos fermiers. Si la récolte du foin et de l'avoine promet d'être abondante,

ils sont attristés par les bas prix des produits de la laiterie pour lesquels, non seulement le présent, mais l'avenir n'est pas absolument clair.

A la ville, les affaires sont bonnes, le détail fait des ventes, et espère des jours meilleurs encore grâce aux travaux qui vont être entrepris dans notre port, tout le monde s'étant mis d'accord sur les travaux projetés qui vont immédiatement commencer.

Cuir et peaux—Les marchands de cuir maintiennent leurs prix. Notre liste reste donc sans changement encore cette semaine. Mais au lieu d'une hausse qui était attendue par suite du prix excessif des peaux vertes, notre marché pourrait bien faiblir. Les tanneurs avaient commencé à s'approvisionner en Angleterre, et les prix, rendus ici, ne s'élevaient pas à 10c, tandis que celles provenant des abats du pays étaient cotées à 11c.

On trouve les tanneurs plus abordables et ils le deviendront, sans doute davantage, maintenant qu'on paie les peaux vertes 9½c le No 1, 8½c le No 2 et 7½c le No 3.

Nous ajouterons même que ces prix ne sont pas absolument fermes et nous serions bien étonnés si d'ici quelques jours il ne se produisait pas une nouvelle baisse de ½c par livre.

La paix semble régner entre les combattants d'hier.

Nous cotons les peaux de veaux 11c le No 1, 9½c le No 2 et les peaux d'agneaux à 30c pièce.

Draps et nouveautés.—Le commerce de gros est toujours satisfait des ventes, tant pour les marchandises d'automne que pour les articles de réassortiment.

Nos manufacturiers canadiens travaillent toujours à force, et malgré la demande inaccoutumée des articles de leur fabrication, ils n'ont pas avancé leurs prix comme ils l'auraient sans doute fait si le tarif préférentiel n'avait accordé une diminution de 25 pour cent aux articles de manufactures anglaises qui viennent en concurrence avec les leurs.

Le commerce de détail a repris un peu d'activité depuis quelques jours.

Epiceries, vins et liqueurs—Les marchands d'Ontario sont sur notre marché et viennent offrir des sucres à des prix au-dessous de ceux cotés par nos épiciers de gros. Mais ceux-ci pour rencontrer leurs compétiteurs ont consenti volontiers à réduire leurs maigres profits et cotent maintenant les extragranulés 4½ en quarts pour n'importe quelle quantité et 4½ en demi-quarts; les sucres granulés importés ont été mis à 4½ pour les quarts et à 4½ pour les sacs.

La demande, malgré tout, pour cet article n'est pas ce qu'elle devrait être à cette saison.

Les mélasses paraissent avoir des prix bien établis au moins pour quelque temps. Les premiers arrivages ont été vite enlevés et on attend de nouvelles cargaisons.

En fruits secs, les Valence 4 couronnes semblent faire complètement défaut sur notre place. On a traité pour les raisins frais dans les environs des prix d'ouverture de l'année dernière. C'est dire que les nouveaux arrivages débiteront sensiblement aux prix de l'an dernier. En raisins de Corinthe les marchés primaires ont faibli en vue d'une bonne récolte, mais sont

N'importe quelle femme peut acheter de la Gelatine et du sucre, extraire du jus des fruits et faire une gelée pour la table, mais cela prend du temps et coûte de l'argent pour en faire.

Les Tablettes de Gelée de Lazenby

remplissent le but idéal de préparer une gelée aux fruits purs dans environ 2 minutes. Toutes les femmes apprécieront l'amabilité de l'épicier qui leur fera une suggestion comme celle-là.

A. P. Tippet & Co
Agents Généraux
Montréal.

Marinades



Presque tout le monde ira à des pique-niques ce mois-ci, et les articles pour le lunch sont en demande. Les "Baked Beans à la Sauce Tomate, marque de Heinz" fournissent le lunch le plus agréable qu'il soit possible d'imaginer.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées.
India Relish.
Chutney aux Tomates.

Baked Beans,
sauce aux Tomates.
Ketchup aux Tomates

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



encore plus élevés proportionnellement que notre marché local. Pour l'ensemble des fruits secs, les stocks diminuent graduellement sous l'effet de la demande.

Au Japon, on s'attend à récolter plusieurs millions de livres de thé de moins que l'année dernière; aussi les marchés sont-ils très excités et presque intraitables pour ceux qui voudraient payer les prix de l'an dernier.

Les thés provenant de l'ancienne récolte n'ont pas subi l'influence de la hausse des marchés japonais. Les stocks anciens s'écoulent toujours à peu près aux mêmes prix, mais en réalité pour les nouveaux arrivages, on pourra s'attendre à voir les prix s'élever.

Il est offert sur notre marché des tomates à arriver avec des prix de début assez bas. On mentionne en effet les prix de 75 et 81c. Le manufacturier demande 70 à 75c suivant marque.

Les riz B manquent toujours sur place et les moulins à décortiquer n'en attendent guère avant une quinzaine de jours. En attendant nos marchands de gros qui en possèdent livrent aux mêmes prix à leur clientèle un riz de qualité supérieure mais en petites quantités à la fois.

La baisse dans le prix des farines a ramené les prix des vermicelles et macaronis de fabrication canadienne aux anciens prix, soit 6c en boîtes et 5½c en quarts, par livre. Pour la même raison la farine préparée a subi une baisse de 10c à la caisse.

Fer, Ferronneries et Métaux—Il y a une bonne demande en faux, fourches, rateaux et pierres à faux. Malheureusement tous ces objets font à peu

près défaut sur notre marché, et il est difficile d'en obtenir de la seule manufacture que nous ayons à nos portes. La demande a commencé tard et les manufacturiers ne s'empressaient pas de fabriquer, de sorte qu'aujourd'hui tout le monde se trouve pris au dépourvu.

On nous dit qu'à Québec la situation est exactement la même que celle d'ici pour les dits articles. Nous n'avons aucun changement de prix à signaler, malgré la réunion des manufacturiers, réunion que nous avons déjà signalée.

Les verres à vitres sont en hausse de 10c par caisse pour les 50 pieds et de 20c pour les cent pieds.

Huiles, peintures et vernis.—L'essence de térébenthine a baissé de 2c au gallon, on la cote 43c au lieu de 45c.

Produits chimiques—Le vert de Paris devient de plus en plus rare sur place, les prix déjà haussés la semaine dernière pourraient bien devenir plus durs encore si de nouvelles importations ne venaient pas combler les vides.

On s'attendait à une hausse sur le blanc de céruse. Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir qu'il a été décidé par le fabricant le maintien des prix actuels. Il est peu probable en conséquence qu'il y ait un changement d'ici à 3 mois, c'est-à-dire jusqu'à l'époque d'une nouvelle réunion des fabricants.

Salaisons, saindoux, etc—La demande est modérée comme toujours d'ailleurs à cette époque, les prix se maintiennent sans changements à notre liste de prix courants.

Revue des Marchés

Montréal, 7 juill., 1898.

GRAINS ET FARINES MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade cote comme suit les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier:

Chargements à la côte, blé et maïs, sans affaires. En route, blé, marché facile pour le blanc; tranquille pour le rouge: maïs, lourd pour celui d'Amérique; ferme pour celui du Danube. Marchés au blé de la campagne, plus fermes.—Liverpool: blé disponible, lourd; maïs ferme. Futurs, blé tranquille; juillet et août, nominal; septembre, 5s 11½d; décembre, 5s 9½d; maïs tranquille; juillet et août nominal; septembre, 3s 3d; décembre, 3s 4d; Farine, 25s.

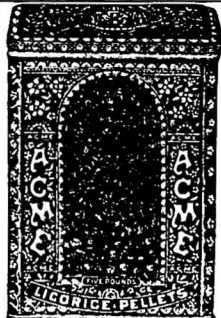
A Paris, on cote le blé juillet, frs 24; décembre, frs 21.10; farine de juillet, frs 53; décembre, frs 45.90. Marchés de la campagne, lourds.

Nous lisons dans le "Marché français" du 18 juin:

"L'amélioration dans les conditions météorologiques que la culture attendait avec une si grande impatience s'est enfin produite; durant la semaine écoulée, nous avons été favorisés par un beau temps un peu trop frais peut-être pour la saison, mais qui n'en a pas été pour cela moins bien accueilli par tout le monde; d'ailleurs depuis deux jours la température est plus chaude et la floraison du blé s'effectue dans des conditions normales.

"Aussi les nouvelles des récoltes que nous recevons chaque jours marquent-

Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémuérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smylie,
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

AVEZ-VOUS EN STOCK

+++ LBS +++

MARINADES

... DE WILLIAMS BROS.
& CHARBONNEAU

DETROIT, MICH.



Il y en a de toutes sortes de légumes. Elles sont emballées d'une manière très élégante, et ...elles ne peuvent être surpassées quant à la qualité.

Les Marinades en petits barils de 5 gallons se vendent très bien.



Demandez les prix et les échantillons, et dites que vous avez vu cette annonce dans LE PRIX COURANT.



L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
BEURRE ET FROMAGE
55 RUE WILLIAM. MONTREAL

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine
MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal
Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Secs,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL



Une Tonne
de Coco
pour
Le Klondike

En dépit de la concurrence de toutes les marques, la

"WHITE MOSS"

desséchée a été choisie à cause de sa qualité comme pionnière de la Noix de Coco au Yukon. Nous venons de recevoir un ordre pour une tonne de "White Moss" à être mis dans des boîtes spécialement fabriquées pour l'exécution de cet ordre.

Tenez-vous nos marchandises en magasin. Si non, écrivez-nous pour des échantillons.
CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.

Pour conserver
vos Clients

VOUS DEVRIEZ LEUR DONNER



THE MONSOON TEA CO.,
15, rue de l'Hôpital, Montréal.
7, rue Wellington, Toronto.

elles à nouveau l'espoir d'un bon rendement. Dans le Nord notamment, les blés sont très bons, sauf quelques champs clairsemés dans certains endroits où la culture est la moins intensive. De l'avis d'un de nos confrères agricoles de la région, l'ensemble est excellent; tel champ même qui a été plus ou moins battu par les derniers orages s'est relevé suffisamment ces jours passés pour pouvoir faire son grain dans de bonnes conditions.

"Le Centre et le Midi ont particulièrement souffert de la période pluvieuse qui s'est prolongée sur ces régions jusqu'à ces jours derniers; les blés ont de nombreuses feuilles jaunes qui persistent encore, beaucoup ont versé dans les sols calcaires ou argileux manquant de silice, et les terrains sablonneux montrent de nombreux cas d'épis cariés; mais, là comme ailleurs, on espère néanmoins que, grâce à quelques journées ensoleillées survenues au bon moment, les blés fourniront, cette année, une de nos meilleures récoltes.

"Les perspectives plus rassurantes ont été cause d'une baisse assez considérable des cours des blés et farines cette semaine; le mouvement s'est trouvé précipité par le fait qu'aux Etats-Unis, le fameux spéculateur Leiter a été obligé de liquider sa situation avec une perte considérable, par suite des grandes quantités de blé qui ont été livrées.

"Ces cours se releveront-ils après le 1er juillet, quand, comme on l'espère, les droits sur le blé auront été rétablis? il est difficile de le prévoir actuellement si l'on considère que les quantités de blé importées paraissent suffisantes pour assurer nos besoins jusqu'à la moisson, dut-elle se trouver en retard de huit ou quinze jours."

Les nouvelles des récoltes aux Etats-Unis sont moins favorables qu'elles n'étaient le mois dernier; cependant on estime encore la production du blé à 685 millions de boisseaux contre 580 millions l'année dernière. Le ton des marchés européens est plus ferme que précédemment, d'après les dépêches, et les principaux marchés américains se sont relevés hier sur ces avis.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, rouge.....	0.84
New-York, No 2, rouge.....	0.92
Duluth, No 1, dur.....	0.90

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Juillet	Sept.
Chicago.....	76½	69½
New-York.....	82½	74½
Duluth.....

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Juillet	Sept.
Jeu.	73	68½
Vend.	76½	70½
Samedi.....	pas de marché	
Lundi.....	"	"
Mardi.....	74½	68½
Mercredi.....	76½	69½

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg du 2 juillet:
"Nous avons à enregistrer une autre semaine de stagnation dans le marché au blé local, Aucune demande d'une part et aucune offre d'autre part décri-

J. W. HILL
Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin: Bureau:
Coin des rues No 48 rue William
William et Queen MONTREAL

KLONDYKE

Avez-vous besoin de:
Habillements en BUCKSKIN; Capots de
Fourrure; Couvertures en fourrures;
Souliers de vrai chevreuil; Ra-
quettes; Mitaines en
peau de daim?

Adressez-vous chez
HIRAM JOHNSON
IMPORTATEUR & EXPORTATEUR
DE FOURRURES
494 Rue St-Paul Montréal.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS
ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations. Emprunts négociés sur hypothèques.

No. 69, Rue St-Jacques
MONTREAL.

.. Gazeliers ..

Un joli gazelier en cuivre bien fini, garanti donner entière satisfaction, à trois branches, valeur exceptionnelle à \$5.00 et \$8.00, pour le mois d'avril au prix sans précédent de **\$4.00**

GAZELIERS combinés pour lumières électriques et gaz, à partir de \$6.00, quatre branches. Assortiment complet de globes à gaz et à lumière électrique. "Brackets" de tous genres. Nos prix sont les plus bas de la ville. Nous défions la compétition.

Une visite avant d'acheter ailleurs vous convaincra de la modicité de nos prix.

O. OUIMET
4, RUEST-DENIS,
MONTREAL.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
GROS ET DETAIL
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
 COIN DE LA RUE BONNEURS
 Tel. Bell 100

vent d'une façon assez juste la situation. Les ventes à découvert mentionnées dans les rapports hebdomadaires précédents étant pour la plupart, sinon tous, pour livraison de juin, ont été toutes remplies, et afin d'en arriver là dans les limites fixées par contrat, quelques lots de char de blé disponible ont changé de mains à des prix variant de 95c à 97½c pour le No. 1 dur en magasin à Port William. Les ventes courantes à découvert, s'il en existe, ne seront pas importantes sous le rapport de la quantité, et la demande pour du blé, de ce chef, n'affectera pas sensiblement le marché, actuellement. Il est par conséquent probable que le prix du blé No. 1 dur sur notre marché viendra plus en rapport avec sa valeur pour sa conversion en farine qu'il y a plusieurs semaines passées. Cette valeur a été d'environ 90c à 92c en magasin, Fort William, mais en harmonie avec la hausse sur les marchés des Etats-Unis pendant les trois derniers jours, le No 1 dur en magasin à Fort William vaut nominativement 95c et se vendra à ce prix si les marchés à l'extérieur conservent l'avance qu'ils ont faite."

La dépêche reçue de Toronto cote comme suit, les marchés d'Ontario à la date d'hier :

"Farines sans activité, straight rollers en barils, fret moyen, cotées de \$3.80 à \$4.00. Blé inactif : rouge Ontario à 78c an dehors ; No 1 dur Manitoba encore coté à 92c à flot à Fort William. Avoine blanche cotée 25 à 26c ouest. Orge, sans affaires et prix nominal. Vente de son à \$9 ouest et de gru à \$12 50 ouest. Blé d'inde canadien à 32c ouest et à 39c sur rail ici. Sarrasin, prix nominal. Pois, cotés aux environs de 47c nord et ouest. Farine d'avoine, roulée en lots de chars sur rail à Toronto, \$4.00 en sacs et en barils, \$4.10.

Le marché aux grains voit peu d'affaires, il y a bien des demandes de blé par les meuniers d'Ontario mais jusqu'à présent il n'y a pas eu de ventes, les stocks étant réduits et, en grande partie dans les mains des meuniers locaux.

Il y a un courant d'affaires de détail mais assez suivies en farines de blé ; les marchands n'ont plus guère de stock, cependant ils se tiennent sur la réserve et n'achètent guère que pour remplir leurs besoins immédiats. Les prix des farines reviennent petit à petit aux environs de ce qu'ils étaient avant le début de la hausse qui a enrayé les ventes et on s'attend à une reprise que les nécessités de la consommation ne sauraient beaucoup retarder maintenant. Si les acheteurs ont pu obtenir des concessions des meuniers dans ces derniers temps, ces derniers se montreraient moins disposés à céder quoi que ce soit si la demande se réveillait un peu active.

A l'exportation, les affaires semblent se réveiller ; il y a des demandes de prix plus nombreuses qui donnent d'autant plus d'espoir que la maison W. W. Ogilvie a vu accepter son prix ce matin pour une vente de 10,000 sacs ; les prix demandés et acceptés sont ceux du marché local.

Les farines d'avoine sont lentes et les prix en baisse ; nos cotes ont été modifiées en conséquence.

Il y a un peu plus de mouvement en avoine pour le commerce local, aux mêmes prix que la semaine dernière.

On cote les pois No 2 de 57 à 58c en magasin et le sarrasin de 44 à 45c.

Les issues de blé sont à prix moins

A VENDRE Bâtisse rapportant \$1000 de loyer par an.
 S'adresser : A. LIONAIS, 25 St-Gabriel.

Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.
 Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPOT GENERAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
 1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

La Cie Canadienne de Caoutchouc de Montreal

A le plaisir d'annoncer au commerce que son

Catalogue pour la Saison 1898-99

est maintenant prêt, et nous serons heureux de l'adresser à ceux qui en feront la demande.

Comme par le passé, nos produits seront insurpassables tant sous le rapport de la qualité que du fini et du goût.

THE ... TEL. BELL 3871

CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-CATHERINE, CRESCENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique.
 Téléphones pour entrepôts,
 Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO.,
 de Waterbury, Conn.

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Agent d'Immeubles

Administration de Successions,

Prets d'Argent,

Assurances Feu, Vie, Accidents,

Location de Maisons,

Etc., Etc.

34 Cote Saint-Lambert, Montreal



Sirap d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste-Catherine, Montreal

B. DE POSTE 2321

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage.
Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations.
Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK

ETABLIE EN 1856

**HODGSON BROTHERS
LIVERPOOL, ANGLETERRE**

Adresse par Cable
"HODGSON,"
Liverpool

27 & 29 RUE STANLEY,

Marchand a Commission... Provisions Canadiennes... Provisions Generales

Facilités spéciales
pour l'écoulement
direct du

BEURRE et du FROMAGE

aux consommateurs anglais, aux plus hauts prix du marché.
Avances libérales faites sur consignations qui peuvent nous
être envoyées directement ou par **L'INTERMÉDIAIRE** de

MM. ABRM. HODGSON & SONS, MERCANTILE EXCHANGE BLDG., NEW YORK, E. U. A.

—OU—

HODGSON BROTHERS 65-69, RUE WILLIAM, MONTREAL

MAISONS A MONTREAL, ST-HYACINTHE, LAWRENCEVILLE ET COWANSVILLE.

durs; nous cotons celles d'Ontario en
vrac et celles du Manitoba en sacs.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 10 à 1 15
" No 2 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.	1 67½ à 1 12½
Avoine blanche No 2.	0 30 à 0 31
Blé d'Inde, Américain.	0 00 à 0 00
Orge.	0 00 à 0 00
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 57 à 0 58
Sarrasin, par 48 lbs.	0 44 à 0 45
Séigle, par 56 lbs.	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.	\$5 25 à 5 40
Patente du printemps.	5 30 à 5 40
Straight rollers.	4 80 à 4 90
Forte de boulanger (cité).	4 90 à 5 20
Forte du Manitoba, secondes	4 40 à 4 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	\$3 75 à 3 85
Farine d'avoine granulée, en barils.	0 00 à 4 00
Avoine roulée, en barils.	3 75 à 3 85

FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie, nous écri-
vent de Liverpool le 24 juin 1898 :

"Le marché a été un peu plus actif
cette semaine tant en fromage vieux
qu'en fromage nouveau; mais cette ac-
tivité est en grande partie d'un carac-
tère spéculatif, la demande de la cam-
pagne étant quelque peu lente, excepté
toute fois pour le nouveau de qualité de
choix.

" Nous cotons :

Canadien, blanc, choix, sept.	31 à 35s.
Canadien, coloré, sept, choix.	35 à 36s.
E. U., blanc, choix, sept.	34 à 35s.
E. U., coloré, sept.	34 à 35s.
E. U. et Canadien, choix, NOU- VEAU.	34 à 35s.

Importations du Canada et des Etats-
Unis : 26,111 boîtes.

MM. Hodgson Bros nous écrivent de
Liverpool à la date du 25 juin :

"Il s'est produit une meilleure de-
mande pour la consommation, les mar-
chands ayant évidemment réduit leurs
stocks très sensiblement, avec la prévi-
sion de les remplir, comme d'habitude,
avec la fabrication de juin; avec des
cablegrammes du Canada et des Etats-
Unis indiquant une hausse due à des
achats en vue de spéculations, tant
pour l'exportation que pour les entre-
pôts, les détenteurs ici, ont avancé les
prix d'environ 2s par quintal à la ronde,
et comme les cotations actuelles sont
encore de quelques shillings en dessous
des cables d'aujourd'hui pour les ex-
péditions actuelles de fabrication de
juin, il paraît probable qu'une hausse
se produira la semaine prochaine. La
température est favorable pour une
forte fabrication anglaise, et les prix
sont faibles. Nous apprenons aussi que
les perspectives sont favorables pour
une forte production de fromages amé-
ricains, et bien que les expéditions
aient été comparativement très fai-
bles jusqu'à présent, il reste à voir
dans quelle mesure ce résultat
est dû à l'ouverture tardive des manu-
factures ou à l'accumulation des stocks
à être maintenant expédiés. Nous co-

tons aujourd'hui : septembre, coloré,
très fin, 35s. à 38s.; blanc, 35s. à 36s. 6d.;
nouveau, choix, blanc ou coloré, Cana-
dien ou Etats-Unis, 36s. à 37s. 6d.; se-
conde qualité, juste au-dessous de la
meilleure, 32s. à 35s.; qualités moyennes
et inférieures, pas de stock et pas beau-
coup de demande.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Ogdensburg, 2 juillet—Il a été offert
1,474 boîtes de fromage en 23 lots; 7½c
offert sans résultat. Quelques lots ont
été vendus au dehors à 7 3/16c.

Watertown, 2 juillet—Les ventes ont
été de 6,000 grosses boîtes au prix de 6½
à 6½c.

Utica, 4 juillet—Les ventes ont été de
5,800 grosses et petites boîtes à 6½c; 250
petites boîtes de coloré à 6½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville, 30 juin—Les offres ont été
de 7500 boîtes. Les ventes ont été de
380 boîtes à 7½c; 120 boîtes à 7½c; 160
boîtes de coloré à 7½c; au dehors près
de 2000 boîtes ont été vendues à 7½c.

Listowell, 30 juin—Il a été offert par
16 fabriques 3451 boîtes de la première
de juin; 7½c offert sans résultat.

Barrie, 30 juin—Les offres ont été de
1161 boîtes de coloré. Les ventes ont
été de 46 boîtes à 7½c et 90 do à 7½c.

Kingston, 30 juin—Il a été offert 1925
boîtes de fromage. Les ventes ont été
de 500 boîtes de coloré à 7½c et 90 de
blanc à 7½c.

Belleville, 30 juin—Il a été exporté
cette semaine au-delà de 11000 boîtes
de fromage.

Brighton, 1 juillet—Il a été offert par

L. N. ST-ARNAUD

TELEPHONES: Bell 1461; Des Marchands 902.

N. E. CLEMENT

ST-ARNAUD & CLEMENT

MARCHANDS EN GROS DE

Beurre, Fromage et Provisions

Négociants en fournitures de toutes sortes pour fromageries et beurreries. Toujours en stock, BOITES
A BEURRE et TINETTES de 1re qualité, de toutes grandeurs. Propriétaires de la presseur bien connue
"CHAMPION." Nous achetons et vendons à commission tous les produits de la ferme, spéci-
alement le BEURRE, le FROMAGE et les ŒUFS. Sirop et Sucre d'Erables. Nous payons les plus haut
prix du marché pour les Œufs par quantité de char ou moins.

Correspondances sollicitées.

No 4, RUE FOUNDLING, MONTREAL

LE PRIX COURANT.

CHOCOLAT MENIER

DRINK
CHOCOLAT MENIER
MENIER



Klondyke.....

Les qualités nutritives dans un très petit volume, du Chocolat, l'ont fait devenir un des aliments les plus appréciés des explorateurs dans les pays froids.



De petits morceaux mangés de temps en temps entretiennent l'énergie des hommes et leur fournit une alimentation suffisante pour bien des heures de marche.



Dans son dernier livre, l'explorateur Nansen dit en avoir emporté une grande quantité.

Demandez
le
meilleur
de
tous,
le

CHOCOLAT MENIER

Dont les ventes annuelles dépassent **33,000,000 de livres.**

HERDT & CO.,

Agents pour le Canada.

13 rue St-Jean, Montreal.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHANO DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épipette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335 rue des Commissaires, Montréal.

11 fabriques 800 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 100 boîtes à 7½c.

London 2 juillet—Il a été offert par 8 fabriques 2795 boîtes de juin; aucune vente.

Iroquois, 2 juillet—Il a été offert 70 boîtes de fromage; 7¼c offert sans résultat.

Belleville, 5 juillet—Il a été offert par 27 fabriques 2250 boîtes de blanc et 100 de coloré. Les ventes ont été de 100 boîtes à 7¼c.

Ingersoll, 5 juillet—Les offres ont été de 4030 boîtes. Les ventes ont été de 75 boîtes à 7½c.

Madoc, 5 juillet—Il a été offert par 16 fabriques 1630 boîtes de blanc, 7¼c offert sans résultat.

Campbellford, 5 juillet—Les offres ont été de 1540 boîtes de fromage blanc. Les ventes ont été de 320 boîtes à 7 3/16c et 170 boîtes à 7½c.

Stirling, 6 juillet—Les offres ont été de 1000 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 525 boîtes à 7 3/16c.

Picton, 6 juillet—Il a été offert par 16 fabriques 1660 boîtes. Les ventes ont été de 690 boîtes de coloré à 7½c.

Woodstock, 6 juillet—Il a été offert par 21 fabriques 1280 boîtes de blanc et 2336 de coloré. Les ventes ont été de 1172 boîtes à 7¼c et 250 boîtes à 7 3/16c.

Napanee, 6 juillet—Les offres ont été

de 700 boîtes de blanc et 500 de coloré. Le tout vendu à 7c.

Peterboro, 1 juillet—Les offres ont été de 5,680 boîtes de la dernière quinzaine de juin; 7 3/16c offert sans résultat

Tweed, 6 juillet—Les offres ont été de 858 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 858 boîtes à 7¼c.

MARCHÉS DE QUEBEC

Cowansville, 2 juillet—Il a été offert par 42 fabriques 2816 boîtes de fromage; 7¼c offert sans résultat.

MARCHÉ DE MONTREAL

Notre marché au fromage est décidément faible et sans activité. La production est trop forte pour les besoins de l'exportation. Ainsi on compte qu'il y a environ 100,000 boîtes dans les glaciers de Montréal seulement; cette situation n'est pas encourageante en présence de l'état du marché anglais qui est amplement approvisionné. Le prix du câble public est resté à 36s à Liverpool et ici, il est difficile d'obtenir plus de 6¼c pour le meilleur fromage de la province de Québec.

Nous l'avons dit précédemment, la hausse qui s'est manifestée pendant quelques jours n'était due qu'à un effet de concurrence entre acheteurs et n'était justifiée ni par une hausse en Angleterre ni par un élan dans la deman-

de; une réaction était inévitable et elle ne s'est pas fait attendre.

Les exportateurs profitent des bas prix pour emmagasiner en glaciers, comme nous le disons plus haut; et, les stocks qui vont s'accumulant sans cesse ne donnent guère d'espoir pour le relèvement prochain des prix.

Les exportations, la semaine dernière ont été de 66,122 boîtes, contre 64,524 la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai, elles ont été de 328 472 boîtes contre 439,537 pour la période correspondante de 1897.

—Au moment de mettre sous presse, nous recevons avis par le câble public de Liverpool que le fromage a baissé de 6d. On le cote maintenant 35s. 6d.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

Les transactions sur le beurre de choix continuent à se porter principalement sur les crémeries d'Irlande et du Danemark, bien qu'il y ait peu de demande pour les lots de choix du Canada et des Etats-Unis.

Dans les qualités inférieures, la demande porte sur un beurre d'une bonne texture de 60 à 66s.

« Nous cotons :
Ladles des Etats-Unis, rares.... 56 à 60s
Imitation, crémeries, tin..... 63 à 66s

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Cacaos, Chocolats et Cafés

COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

LS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

LES SECHOIRS A RIDEAUX

Patentés de Gilray, SE PLOYANT

Sont les meilleurs, n'en achetez pas d'autres.

Prix \$3.00 et \$3.50.

OUTILS DE JARDINS, ARTICLES DE PECHE,
COUTELLERIE ET FERRONNERIE
DE BATISSE.

L.J.A. SURVEYER

QUINCAILLIER

6, RUE ST-LAURENT

“ Trouvez un
moment ” ...

pour écrire et demander
les conditions de vente et toutes
les informations sur le thé qui pos-
sède la plus forte vente dans le
monde entier :



THE DE CEYLAN

En paquets d'étain scellés seulement
Jamais vendu en vrac (in Bulk.)

Adresse.. Salada Tea Co.,
MONTREAL.

Canada, crémeries, choix, en boîtes..... 82 à 86s
 Irlande, crémeries, choix..... 82 à 86s
 Irlande, choix, fabrique..... 78 à 80s
 Danemark, crémeries, barils choix..... 88 à 92s

Importations du Canada et des Etats-Unis 1,407 paquets.

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool à la date du 25 juin :

“ Le marché est ferme pour les crémeries de choix, en boîtes, par suite du peu d'arrivages, mais la demande est faible, et remplie particulièrement par les beurres du Continent et d'Irlande que l'on dit être meilleur. Nous cotons le beurre de crémérie de choix du Canada et des Etats-Unis 75s à 80s (principalement le “fodder”). Le beurre de juin se vendra probablement un peu plus cher, lorsqu'il arrivera. La demande pour les qualités servant à la pâtisserie, bien qu'en faible approvisionnement, est également tranquille ; les laddles et imitations, fins, doux, solides, étant offerts de 65s à 68s, mais se vendent lentement. Il n'y a pas ici de stocks de qualités inférieures. Le Danois très fin est coté 85s à 92s ; le crémérié d'Irlande 76s à 82s ; les Cork premiers à 75s ; les seconds à 73s ; les troisièmes à 72s par quintal.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Utica, 4 juillet—Les ventes ont été de 50 paquets de beurre de crémérie à 17c et 50 caisses de beurre en pain à 18c.

MARCHE DE QUEBEC

Cowansville, 2 juillet—Il a été offert par une buurrerie 43 paquets de beurre ; le tout vendu à 16½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il semblerait que les produits de la laiterie ne doivent pas laisser, cette année, de grands profits aux propriétaires d'animaux laitiers, car le beurre suit rapidement le chemin du fromage et est parti à la baisse. Nous ne cotons plus aujourd'hui les meilleurs beurres de crémérie que de 16½ à 16½c, ce dernier prix étant presque impossible à obtenir.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que les exportateurs ne veulent plus acheter de beurre dont ils sont, disent-ils, encombrés et n'ont pas de demande. Le marché est tombé à 16c dans la journée pour le beurre rendu à Montréal.

ŒUFS

On nous écrit de Liverpool à la date du 24 juin :

“ Les œufs d'Irlande sont fermes, par suite de la rareté d'œufs du Continent. Nous cotons les œufs d'Irlande 5s 9d à 6s 6d ; les œufs Canadiens et Américains de 5s 6d à 6s ; les œufs du Continent de 4s 9d à 5s 6d.”

A Montréal, les œufs se vendent au détail à 11c la caisse et on les paie dans le gros de 10c à 10½c pour les œufs mirés de premier choix et de 9 à 9½c pour les œufs non-mirés. Il y a actuellement de fortes expéditions d'œufs chauffés à destination de l'Angleterre.

LÉGUMES

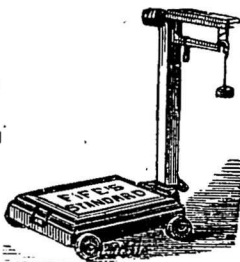
Nous cotons :

Radis 5c la doz ; salades de 10 à 20c la doz ; carottes nouvelles 12 à 15c la doz ; choux nouveaux, 30 à 35c la doz.

Les haricots triés à la main valent de 95 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

En légumes nouveaux, nous cotons : pommes de terre de \$1.75 à \$2.00 le quart ;

Balances



De Ire Classe et de Qualité Irréprochable

POUR FOIN.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS
 Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.
JAMES FYFE, --- Manufacturier
 GOIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous, l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS

266 RUE ST-LAURENT.

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL.
LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.

2o Etant plus grande de l'embouchure que du fonds, le beurre peut en être extrait facilement.

3o Son contenu peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres. 5o Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par **S. PICHE & CIE,**

Ste-Anne de la Pêrade, P. Q.

Agent général pour la vente

F. X. O. TRUDEL, St-Prosper Co., Champlain.

ETABLIS EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les ¼ et les heures.—\$13.50 la caisse.

tomates, de 75c à \$1.00 le crate et de 20 à 25c le panier, concombres 30c la doz.

Les fèves nouvelles valent : les vertes et les jaunes de \$1.00 à \$1.25 le sac.

On cote : les épinards 20c le panier ; les pois nouveaux 50c le sac ; les asperges \$1.50 la doz, et le blé d'inde américain \$3 50 le panier ; le céleri 25c la doz de paquets et les navets 20c la doz.

Les oignons d'Egypte valent \$2.50 les 112 lbs.

FRUITS VERTS

Notre liste de fruits est sans changement à nos prix courants. Quant aux fruits de saison, on les cote comme suit à date : pêche de \$1.25 à \$1.50 la boîte ; prunes de \$1.25 à \$1.75 la boîte ; cerises de 60 à 75c le panier ; bluets de 80 à 90c. la boîte ou le seau ; framboises de 80 à 90c. le seau et fraise de 4 à 7c le casseau.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, à la date du 30 juin :

“ Les arrivages de la semaine dernière ont été de 384 chars de foin et 64 de paille et 40 chars pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, on avait reçu 421 chars de foin et 34 de paille, plus 44 chars pour l'exportation.

Le marché est démoralisé tant pour le foin que pour la paille et toutes les conditions voulues favorisent les bas prix pour quelque temps encore. Les arrivages surpassent la demande. En dehors de la ville la situation est et restera lourde, car cette partie du pays a la plus grosse récolte de foin qu'on ait encore connue et pour le moment les fermiers sont occupés aux travaux de la fenaison.

Une considérable quantité de foin est sacrifiée par suite des nouveaux règlements concernant les indemnités pour retards de déchargement.

“ Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$14 50 à \$15.00	\$13 50 à \$14.00
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13 50
— 2	9.00 à 10.00	9.00 à 10 00
— 3	6.00 à 9.00	6.00 à 9.00
— mél. de trèfle	8.00 à 8.50	8.00 à 8 50

Paille de seigle, long.	8.00 à 8.50
— de seigle mûlé	8.00 à 8.50 8.00 à 8 50
— d'avoine	6 50 à 7.00 6.50 à 7.00

Le marché de Montréal ne brille guère par l'activité ; les stocks s'accroissent toujours avec la perspective d'un marché plus lourd encore par suite d'une récolte surabondante cette année.

Le beau temps est venu et semble devoir rester fixe pendant quelque temps après toute la pluie qui a tombé ; de sorte que la fenaison devra se faire dans les meilleures conditions

Nous ne changerons rien à nos cotes de la semaine dernière et nous ferons simplement remarquer qu'un foin de tout premier choix obtiendrait de 70c à \$1.00 de plus que notre prix le plus haut.

Nous ne changerons rien à nos cotes de la semaine dernière et nous ferons simplement remarquer qu'un foin de tout premier choix obtiendrait de 70c à \$1.00 de plus que notre prix le plus haut.

Foin presse No 1, la tonne.....	10 00 à 10 50
do do No 2 do	8 00 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Mouls, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	09 00 à 18 00
Et au char :	
Foin presse No 1	0 00 à 1 00
do do No 2	7 00 à 7 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 50

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Cap de la Madeleine
Loranger Frédéric..... Dame A. Ménard 184
L'Assomption
Fréchette Clément..... P. Galibert 199
Montreal

Bernard J. H..... Maisons Bank 116
Cassidy Dame Annie M..... J. L. Reay 104
Dufort Dame F. (épse de L. H. Boisseau) ..
W. Agnew & Co 2703
Guerin Michael et J. M..... Dame A. Rambleau 173
Gravel Joseph..... S. T. Wagner 250
Labelle Pierre..... D. Lalonde 587
Lawrence L. H..... R. B. Hall 233
Parent Aldéric..... R. Guertin 168
Peavey John P. et James Devlin.....
G. E. Fuller 300
Pelletier Régis..... L. Gaouette 130
Small Alfred..... H. H. Hutchins 126
Tiffin H. J..... P. Hamel 230
Taylor A. Dunbar..... D. A. McCaskill 812

Pierreville

Rasconi Mary et Malvina..... C. Rasconi 5523

St-Bruno

Sénécal Wilfrid..... A. Chagnon 166

St-Germain de Grantham

Greenspoon Chs..... J. M. Mills et al 168

St-Liboire

Lajoie Dame D. (épse de L. O. Demers)....
A. Dufresne 435

St-Louis

Guillault Nap..... M. Huneault 106

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Chambly
Forais Maurice..... J. Co'é 15
Durham Sud
Corp. de Durham Sud..... A. J. Coté 70
Montreal

Boisseau L. H. et al..... E. B. Eddy 54
Dawes Robert..... T. P. Barrou 21
Desormeau A. D..... E. Lalonde 50
Lamalie Frs F..... J. E. Marcille 2
Lawrence L. H..... Montreal Board of Trade 62
McKay W. O..... D. Lalonde 38
Kin leau L. N..... Merchants Bank of Halifax 47
Thivierge M..... T. Angé 76

St-Adrien de Ham

Boisvert Octave..... C. Lamy 32

Ste-Clotilde de Hortan

Michel Hector..... Letourneau & Auger 15

St-Hyacinthe

Renaud L. H..... P. A. Lefebvre 7

Thetford

Dastie Léonce..... McClary Mfg Co 11

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Gagnon et Caron, le stock d'épicerie de J. B. Richer, jr., moyennant 41¢ dans la piastre au Dr A. Bernard.

Par Alex. Desmarteau, le stock de Téléphore Auger manufacturier de chaussures moyennant 86¢ dans la piastre à M. C. McLennan et les dettes de livres à A. Mathieu à 25¢ dans la piastre.

Par A. Sylvestre, le stock de Letang, Letang & Cie, quincaillerie en gros à G. Deserres à 57¢ dans la piastre et les dettes de livres à 69¢ au même.

Le Poli "Royal Black Lead"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des pols en pâte ou liquide.
Il cons rveson lustre même sur un poêle chauffé à blanc C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

BLACKLEAD
TELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL

W. GLARK

MONTREAL, CAN.

EMPAQUETEUR DE

Viandes en Conserves,

SOUPES

Et Végétaux Evaporés.

Farines, Grains, Moulée, Lard et Provisions Générales

Demandez nos prix si vous tenez à faire de bons achats.

Nos prix sont toujours les plus bas.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS
83 et 85, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



NOTES SPECIALES

La maison N. Quintal & Fils a actuellement en mains un lot considérable de raisins de Californie, de Valence et de Pruneaux qu'elle offre au commerce à des prix excessivement bas.

M. N. F. Bédard 32 et 34 rue Foundling à Montréal rappelle à sa clientèle qu'il a toujours en stock les bois provenant des meilleurs moulins pour la fabrication des boîtes à fromage. Il peut offrir ces bois aux meilleures conditions du marché. Prix spéciaux pour quantités d'un char ou plus livré dans toutes les parties de la province. Demandez les prix sans attendre davantage.

Nos fameux cognacs "Paulhiac," "Texier" et "Fabert," sont plus en vogue que jamais nous disent MM. N. Quintal & Fils notre; importation cette année est double de celle de l'an dernier, et des commandes nous arrivent de toutes les parties de la province.

M. Joseph Côté, l'importateur de tabac bien connu de la rue St Joseph, à Québec, est de retour d'un voyage dans la région du Lac Saint-Jean. Il rapporte de belles commandes de toutes les localités visitées.

Nous croyons devoir rappeler aux personnes intéressées que M. P. E. Beauchamp agent d'immeubles, 34 Côte St-Lambert, s'occupe de négociation de prêts et d'administration de successions. Toutes informations seront données avec plaisir.

M. John Wilkins, agent des meuniers d'Ontario et du Manitoba a, en ce moment, un stock disponible de toutes les qualités de farines du Manitoba et d'Ontario, ainsi que d'avoine roulée, de farine d'avoine et de pois fendus, ainsi que des pois entiers et choisis, le tout en jolis sacs imprimés. Petits sacs et barils. On recommande aux boulangers le "Kent Mills Hungarian Patent" qui a obtenu l'unique médaille d'or à l'Exposition de Chicago et contient assez de blé dur pour lui donner de la force.

Nous accusons réception d'un fort joli catalogue illustré de la Canadian Rubber Co pour la saison 1898-1899. Toute la gamme des chaussures à revêtement de caoutchouc défile devant nos yeux sous forme de photogravures des modèles les plus variés et les plus nouveaux fabriqués par la Canadian Rubber Co, de Montréal.

Cette compagnie qui existe depuis au-delà de quarante ans possède un personnel d'ouvriers experts qui lui permettent d'affronter sans crainte toute concurrence. C'est avec un sentiment de bien légitime fierté qu'elle offre aujourd'hui au commerce la reproduction photographique de toute sa ligne de chaussures en caoutchouc.

TOUR DU MONDE. - Journal des voyages et des voyageurs. - Sommaire du No 26 (25 juin 1898). 10 Dans les cavernes des Causses (10e Campagne souterraine 1897), par M. E. A. Martel. - 20 A travers le monde : Les villes mortes du Sahara, par P. Blanchet. 30 Profils de voyageurs : Théodore Lacour, explorateur, résident de France à Savalon (Haut-Dahomey), par Lag. 40 Grand-s courses de terre et de mer : Les traversées de l'Asie. - 50 L'expansion coloniale : La colonisation européenne dans l'Amazonie. - 60 Livres et cartes. - 70 Conseils aux voyageurs : Pour les voyageurs. - Collectionneurs. - Recherches, capture et conservation des Coléoptères, par Paul Combes.
Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Renseignements Commerciaux**PROVINCE DE QUEBEC****CESSATIONS DE COMMERCE**

Montréal—Davis Louis E., mfr de bicyclette a laissé la ville.

CESSIONS

Magog—Bessette A. H. S. mag gén.
Montréal—Lecompte Avila, chaussures.

Québec—Fournier D. E & Co tabac.

CONCORDATS

St-Jérôme—Payette James H. tailleur à 30c dans la piastre.

DÉCÈS

Hull—Marston G. J. quincaillerie.
Québec—Dugal Alexis, forgeron.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Francœur & Racicot, chapeaux et fourrures.

Grenier Frères plombier; F. X. E. Grenier continue sous la même raison sociale.

Marchand & Charbonneau, tailleurs.
Ohling & Nelson, négociants.
Dominion (The) Printing Co; Damase G. Lepage et Léon J. Lepage continuent.
Radford & Walford, comptables.
Townsend J. E., matelas, etc; J. E. Townsend continue.

Québec—Tremblay Thomas & Frères, drague.

St Louis du Mile-End—Ford R. et J. M., laitiers.

EN DIFFICULTÉS

Québec—Canada Shoe Co, mfr de chaussures.

Fournier D. E. & Co, tabac, ass, 12 juillet.

Sherbrooke—Moreney Bros., chaussures.

FONDS À VENDRE

Drummondville—Moisan Vve John, mag gén; les immeubles.

FONDS VENDUS.

Montréal—Auger T., mfr de chaussures.

Létang, Létang & Cie quincaillerie en gros.

Richer J. B. jr épïc.
Pointe aux Chênes — Non-Magnetic (The) Asbestos Co.

Québec—Tanguay & Béland articles de fantaisie en gros.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Farnham—Nadeau & Gauthier, mag gén; Jos B. Nadeau et Joseph R. L. Gauthier.

Joliette—Joliette (The) Shoe Co a obtenu charte.

Montréal—Desjardins E. & O. épïc; Eugène et Oscar Desjardins.

Mercier R. & Cie peintres; Dame Laura Paré épïc de Rosario Mercier.

Newbal & Mason mfrs de produits chimiques.

Potter & Morin encanteurs; Thos J. Potter et Louis E. Morin.

Reed Wm & Co courtiers de douane, Stewart Reed.

Reeves Upton mfg Co; mfr de gomme à mâcher.

Bode H. W. & Co hôtel; Lucy R. Lumkin épïc de Hermann W. Bode.

Canadian Lamp and Brass Works.
Crawford (The) Land Co

Dion H. & Co chauffage artificiel.
Hoehard & Malouf, nouv en gros;

Antoine Hoehard et Joseph H. Malouf.
Jutras & Cie, bouchers.

EMILE JOSEPH, LL. B.**AVOCAT**

Chambre 701 MONTREAL

New York Life Bldg. Tél. Bell 1787

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU**Liquidateur de Faillites**

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

Gérant de la Succession
Hon. Jean L. Beaudry.L. A. CARON.
Auditeur de la Ville de
Ma sonneuve et de la
Chambre de Commerce
du district de Montréal.**GAGNON & CARON, EXPERTS-
COMPTABLES
CURATEURS**Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911.
BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Bâtisse Succession Wilson, Nos II
et 17 Cote de la Place d'Armes.Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres,
et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Régle-
ments et Redditions de Comptes de Successions, etc.

L. J. LEFAIVRE

THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOWComptables, Liquidateurs de Faillites,
Règlement de Successions, Etc.
1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072. MONTREAL

BONIN & MAJOR

AGENTS FINANCIERS.

Achètent les créances sur comptes, billets, arré-
rages de loyer, etc.S'occupent de collection pour marchands de la
campagne dont les débiteurs résident à Montréal.Bureau: 1608^A Rue Notre-Dame
MONTREAL**ARGENT A PRETER**

Sur première hypothèque. S'adresser à

O. LEGER,

SUN LIFE ASSURANCE CO.,

1786 Rue Notre-Dame.

**PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT**Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre
"Guide des Inventeurs," pour savoir comment
s'obtiennent les patentes. Informations fournies
gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux: } Edifice New York Life, Montréal.
{ et Atlantic Build, Washington, D. C.Lafortune M. A & Cie, tailleurs; Al-
bina Desormeau, épïc de Alfred Lafort-
tune et Diana Desormeau.Montreal Card Co, Alice Kenmure.
Renaud Anatole & Cie, négociants;
Emma Smith, épïc de Anatole Renaud.
Canadian (The) Foreign Music Co.
Canadian Trade Supply Co; Odilon
Belanger.Desrosiers H. négociant; Julie Lalonde
épïc de Herménégilde Laniel dit Des-
rosiers.Dwane Thomas chaussures; Mary E.
Cutter épïc de Thomas Dwan.Gamelin & Huot architectes; Joseph
Huot.Meunier & Frères épïc; Edouard et
Zenon Meunier.Reeves Upton Mfg Co; Robert J. Ree-
ves et Samuel UptonQuébec—Larose O. E & Co, épïc;
Edouard Larose.Roberge & Guay, meubles; Louis Ro-
berge et Honoré Guay.Sherbrooke—Steel & Brunet, meubles;
James Steel et A. Brunet,Stanbridge East—Dunn Bros, tan-
neurs; Edward F. Dunn.Ste Croix La Société de Fabrication
de Fromage de la paroisse de Ste Croix.St Laurent—St Lawrence (The) To-
bacco Co L'd, demande incorporation.

La Pharmacie St-Laurent.

Verchères—La Société de Fabrication
de Beurre de la paroisse de Verchères.**PROVINCE D'ONTARIO****CESSATIONS DE COMMERCE**Goderich—Colborne Bros, nouv etc,
McGillivray, Grant & Co succèdent.Marmora—Mitchell D., mfr de lainage
parti pour Tamworth.Toronto—Jardine A. & Co, mfrs épïc-
ces etc; The Pure Gold Mfg Co Ltd
succède.**CESSIONS**

Acton—Adams W. H., tailleur.

Brockville—Cassitt H. H. confiseur en
gros et en détail.Carp—Cowling Thomas, épïc, ass 6
juillet.

Huntley—Cowling Thomas, mag gén.

North Bay—Brennan Michael nouv.
etc, ass 30 juillet.

Ottawa—Abbott John A., charron.

Renfrew—McDougall S., mag gén.

Toronto—Campbell Wm D. épïc.
Nolan M et N. modes.**CONCORDATS**Alexandria—Charron F. E. tailleur à
65c dans la piastre.**DÉCÈS**Chatham—Chatham Gaz Co (Ltd);
James Lamont président.

Markham—Hall W. H. éditeur.

Ottawa—Orr George bijoutier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉSToronto—Bayley W. B. & Co épïc etc;
W. A. Bradshaw se retire.**EN DIFFICULTÉS**Penetanguishene—Gillespie W. E.
(The) Co (Ltd) mag gén.**FONDS À VENDRE**Dunnville—Stewart Isabella N, nouv
chaussures, etc, 12 juillet.Hamilton—Co-operative (The) Trad-
ing Co Ltd, 5 juillet.

Hespeler—Martin A. J., boucher.

Kincardine—Collins & Co, nouv. 6
juillet.North Bay—Breeman Michael nouv
etc, 13 juillet.

Smithville — Murgatroyd J. E., mag. gén., 8 juillet.

Woodstock—Owens John, hôtel.

FONDS VENDUS

Ravenshoe—Deverell H. W., mag gén, à George Hood.

INCENDIES

Acton — Ebbage Thomas, moulin à planer.

Francis Isaac, tanneur.

Ottawa—Lamontagne A., bijoutier.

Toronto—Conboy D. mfr de fournitures pour voitures, ass.

Cowan-Ramsay Co (Ltd) thés en gros, ass.

Gale Mfg Co, lingerie ass.

Toronto Jet—Phillips S. & Co, moulin à planer.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Brockville—Brockville (The) Produce Co (Ltd).

Hanover—Sieling (The) Furniture Co of Ontario (Ltd).

Ottawa—Ottawa (The) Suburban Water Works Co (Ltd).

Palmerston—Palmerston (The) Pork Packing Co (Ltd).

Rat Portage—Lake of the Woods (The) Brewery Co (Ltd).

Toronto—The Wilson & Kirby Co of Toronto Ltd au lieu The Poole & Wilson Co of Toronto Ltd.

Mackenzie Snyder (The) Co of Toronto (Ltd).

National (The) Cigar Co (Ltd).

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Edmunston—Marchand J. A. mag gén, parti pour Rivière du Loup.

EN DIFFICULTÉS

Rockland—Thornton M. E. mag gén offre 15c dans la piastre.

FONDS VENDUS

Cambellton—McIntyre Henry hôtel et liqueurs.

INCENDIES

Campbellton—Doherty W. W. moulin ass.

Clair Station—Long Joseph liqueurs.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Campbellton—Bematchez Numa. hôtel et liqueurs.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Truro — Lewis J. & Son, mfrs de formes et chevilles, partis pour Salmon River Lake.

CESSIONS

Truro—Vernon E.D, meubles et tapis

DÉCÈS

Shelburne — Allen Caleb E., constructeur.

FONDS A VENDRE

Halifax—Phelan T. R., épïc.
Harborville—Parker D. B. & Co, mag. gén.

Truro—Currie John. boulangerie.

Westville—Hood J. Andrew, poêles et ferblanterie, par shérif.

FONDS VENDUS

Lunenburg — Hirtle J. H. & Co, tailleurs nouv. etc, les nouveautés ; à W. L. Kane & Co.

Parrsboro—Cook Frank, merceries.

Turo—Gourlie J. E., confiseur etc ; à G. W. Hamilton.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Halifax—Blakley & Rogers, fournisseurs.

Marryatt J. F., épïc.

Lawrencetown—Daniels Allister A., au nom de son épouse L. V.

Oxford—Gay J. W., imprimeur.

Parrsboro — Henderson B. F., merceries.

Truro—Carter David, au nom de son épouse Barbara.

Wolfville — Colwell & Borden, charbon ; Geo. W. Borden et A. E. Colwell.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Viriden—Churchill W., confiseur.

Winnipeg—Thorne W. S., hôtel ; Dan Murphy succède.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brandon—Dowling R. R. & Co, chaussures.

Winnipeg — Walker & Templeton, quincaillerie ; W. A. Templeton continue.

FONDS VENDUS

Cartwright—Laughlin A., mag gén ; à James Struthers.

Capacité des moulins représentés : au delà de 3,000 barils par jour.

JOHN WILKINS

Agent des Meuneries

TELEPHONE BELL 1823

44 Rue Saint-Jean, Montreal.

Informations fournies rapidement et avec plaisir.

Télégraphiez ou écrivez pour les derniers prix avant d'acheter.

OFFRE : En lots de chars, directement des moulins d'Ontario ou du Manitoba :

Farines patentes Hongroises, premier choix. Farines fortes à boulangers du Manitoba.

Straight Rollers. Farines de choix extra. Avoine roulée. Farine de Blé d'Inde.

Issues, et aussi Grains en tous genres



La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE "LION" "L"

MARCHANDISES PURES
ARTICLES INDISPUTABLES

Les principaux marchands d'un Ocean à l'autre les ont en magasin

VINAIGRES PURS, MARINADES,
MIXTURES, GELEES, MARMELADES
ET CONFITURES.

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS

MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers

Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. ...20 Premiers Prix.

MONTREAL

Donnez à VOS CHEVEUX GRIS

La couleur de leurs jeunes années, en faisant usage de

RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout ; 50c. la bouteille.

J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

Eglise St-Jean-Baptiste de Montréal

SOUSSION DE PRIX DEMANDÉES.

Le soussigné, demande pour le compte de l'Eglise et Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, des soumissions de prix pour les ouvrages de MAÇONNERIE, PIERRE DE TAILLE CHARPENTE ET MENUISERIE, à faire à la nouvelle église et annexes, et cela à partir du 30 courant. Les entrepreneurs de la Cité de Montréal et de la banlieue sont seuls invités. Voir plans et devis, à partir du 30 courant chez

J. EMILE VANIER, Ingénieur et architecte, 107 rue St-Jacques.

BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"

STANDARD SCALES) Telephone 2107

Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres. Tiroirs d'alarme pour l'argent. Machine à caligraphier, Vitrites d' a age. Registres de caisse, Trucs, Ecuilles, Mesures, Fournitures pour entrepreneurs. Réparations exécutées promptement par des ouvriers habiles.

F. M. SULLIVAN

No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

Deloraine—Montgomery & Colquhoun mag gén ; à S. K. Colquhoun, Hartney.
Innisfail—McBride A. & Co, quincaillerie ; à Cou'ter & Peterson.
 Richards W. A , pharmacien.
Indian Head—Cann James, bois de sciage et quincaillerie ; la quincaillerie à Walker.
Norman—Sneider James mag. gén ; à James Dodds.
Oak Lake—Hamilton W. A. boucher à Wm Pierce.
Plumas—Seely C. harnais à J. E. Beck.
Sintaluta—Hubbs Arnett hôtel à Robertson & Goldsmith.
Winnipeg—Fahey T. H. chaussures à T. Finklestine à 60¢ dans la piastre.
Yorkton—Sharmen & Bates boulangers et confiseurs ; la part de Bates à Barber ; raison sociale Sherman & Barber.

INCENDIES

Portage la Prairie—Ashdown A. L quincaillerie, ass.
Rat Portage—Rat Portage Lumber Co Ltd ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Alexander—Ruttan & Fitzpatrick, mag. gén.
Calgary—Calgary (The) Tent and Mattress Factory au lieu de Newham & Co.
Churchbridge—Campbell James, forgeron.
Cypress River—Poynitz, hôtel.
Dryden—Orvis A. L., mag. gén.
Edmonton—Nankin S., bijoutier.
 Silver Henry, confiseries, etc.
Indian Head—Brooks E. J. & F. Mac Kay, quincaillerie.
Innisfail—Playle S. E., confiserie et articles de fantaisie.
Morden—McLaren G. W., pharmacien

Oak Lake—Dodds, mag. gén.
Prince Albert—Toogood John, épïc., etc.
Saskatoon—Sinclair W. H., mag. gén.
Winnipeg—Harstone A., bois et charbon, a admis Henry Byrnes ; raison sociale Harstone & Byrnes.
 Land & Investment (The) Co.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Sandon—Bain Hugh, restaurant ; Joseph Gillineau succède.
Vancouver—Barsbee F. W., tabac.
 Scott Milne Co, commissionnaires ; J. R. McPhail succède.
Wellington—Dixon John D., hôtel ; George Johnson succède.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Fort Steele—Gilpin & Lindsay, mag. gén. ; Geo. H. Gilpin continue.
Nelson—Graham W. H. & Co., chaussures.
Sandon—Woods & Olived, épïc.
Swansea—Huckell & Arena, hôtel.

FONDS A VENDRE

Victoria—Lapierre Mde Agnès, épïc.

FONDS VENDUS

Salmo—Barrett Bros, mag gén.
Victoria—Simons B., tabac à A. E. Gerster.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Vancouver—Anderson Walter A. & Co.

ILE DU PRINCE EDOUARD

FONDS VENDUS

Charlottetown—Worthy L. O., boulanger et épïc. à W. Pickard & Co.

TERRENEUVE

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St Jean—Harwood & Slesor, provisions ; Ephraim Harwood et James Slesor.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Un grand nombre de membres de l'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion, prenant en considération les bons services à elle rendus par M. David Watson, dans le passé, et le fait qu'il n'a rempli que pendant une année la charge de président, lui ont présenté une réquisition signée de noms très influents lui demandant de se laisser mettre en nomination comme président pour l'année 1899.

M. Watson après avoir jugé du caractère représentatif du groupe qui lui offrait la candidature, a déclaré qu'il mettait ses services à la disposition de l'Association et fit part à ses amis de son désir de faire tout en son pouvoir en vue de la prospérité de l'Association, à l'avenir comme par le passé.

PIQUE-NIQUE DES ÉPICIERIERS

Une dépêche de Cornwall, Ont., annonce que les épïciers de la place, de concert avec un comité du conseil de ville travaillent à faire du pique-nique de l'Association des Epïciers de Montréal, un grand succès, et préparent à leurs confrères de la métropole une réception cordiale pour mercredi prochain, le 13 juillet

Le pique-nique aura lieu au St-Law.

Vous ne le savez peut-être pas....

Mais le TABAC A FUMER

"CHAMPAIGN"

en 10me

Est l'un des
Meilleurs Tabacs

Sur le marché.

Les fumeurs en sont toujours satisfaits. Si vous ne l'avez pas en stock, demandez-nous des échantillons, et dites que vous avez vu cette annonce dans LE PRIX COURANT.

B. HOUDE & CIE

No. 350 Rue SAINT-JEAN, QUEBEC.



LIME JUICE

...DE ROSE

MARQUE ORIGINALE ET AUTHENTIQUE

Le Produit-Type pour la Pureté et l'Excellence.

C'est le produit du fruit du limonier le plus fin qui soit cultivé dans le monde. C'est le meilleur que l'on puisse se procurer.

Agents Canadiens : **LAW, YOUNG & CIE, Montreal**

rence Park, qui est un des plus pittoresques endroits pour un pique-nique qu'il y ait au Canada.

Les Épiciers et leurs amis auront des billets directs de Montréal au lieu du pique-nique, ce qui est une aimable attention de la part des organisateurs.

Un programme intéressant de sports athlétiques a été préparé, une des attractions principales de la province sera une joute de crosse entre les Nationaux de Montréal et l'équipe des Cornwall seniors.

Lors de la dernière rencontre de ces équipes, les Nationaux ont gagné après une lutte très ardente. Mais pour cette occasion, cependant, l'équipe des Cornwall étant en meilleure forme, s'attend à battre l'équipe de Montréal.

Comme on le voit, les épiciers auront sur la planche de l'agrément, voire même des émotions.

EXPOSITION PROVINCIALE

L'Exposition Provinciale sera ouverte cette année, du lundi 12 au mercredi 21 septembre, sous les auspices de la Compagnie d'Exposition de Québec.

Pour la liste de prix, les règlements et toutes autres informations, les exposants sont priés de s'adresser à M. P. T. Légaré, secrétaire, 273 rue Saint Paul, Québec.

La liste des officiers pour l'année 1898 est composée comme suit :

Président, l'hon. P. Landry ; vice-président, M. Chs E. Dubord ; secrétaire-trésorier, M. P. T. Légaré ; ass.-secrétaire-trésorier, M. J. E. Boily.

Bureau des Directeurs : MM. Isidore N. Bellefleur, J. E. Boily, C. Henri Car-

rier, Nap. Drouin, Chs E. Dubord, J. H. Fortier, J. B. Laliberté, P. A. Lamonde, Ph Landry, P. T. Légaré, Chs E Roy, J. A. Verret.

LES BOITES A FROMAGE

Les bois pour boîtes à fromage sont actuellement fort rares sur le marché de Montréal. Quelques marchands en sont même complètement dépourvus. Nous ne savons combien de temps cet état de choses peut durer encore, mais tout ce que nous pouvons constater c'est que, depuis le commencement de la saison, les prix ont augmenté de \$5 par mille sets de bois à boîtes et qu'on parle encore d'augmenter les prix. Les fromagers qui n'ont pas un stock suffisant pour leurs besoins actuels et pour quelques semaines à venir feraient, croyons-nous, une bonne opération en ne différant pas davantage leurs achats. Ce qui manque le plus, ce sont les matériaux pour faire d'excellentes boîtes.

L'exposition culinaire ouverte à Vienne a un succès prodigieux. De tout temps les Viennois ont joui de la réputation d'aimer la bonne chère. Schiller lui-même les qualifie de "peuple de Phéaques, chez lequel la broche ne cesse de tourner au feu." Aussi n'ont-ils pas cru pouvoir mieux célébrer l'année du jubilé impérial qu'en organisant une exposition culinaire internationale. Depuis une table toute dressée avec son service d'argent, telle qu'on en voit à la cour impériale, jusqu'au bœuf entier à l'étalage du boucher, depuis les chefs-d'œuvre de pâtisserie, vé-

ritables œuvres d'art, jusqu'aux montagnes de saucisses et de jambons, tout y est, de ce qui peut plaire aux gourmands. On y voit même la cuisine complète de campagne de l'empereur qui a mis aussi, à la disposition de l'exposition, des vins de la cave impériale que le public peut goûter pour un prix modique destiné à l'Assistance publique.

Aussi, l'affluence est-elle inouïe : Le premier jour, où l'entrée était de \$1.25, il y a eu 3,000 personnes ; le second jour, avec une entrée de 82c. le nombre des visiteurs monta à 10,000, et le 3e jour, où l'on ne payait que 40c. il fallut plusieurs fois fermer les guichets, car on prenait d'assaut les billets ; plus de 22,000 personnes s'y pressaient, s'y étouffaient. Il est bien permis d'observer que jamais on n'a vu telle affluence ni aux expositions industrielles, ni à l'exposition de tableaux.

POMMES DE TERRE FARI-NEUSES

Il y a, paraît-il, un moyen facile de rendre les pommes de terre farineuses. Chacun sait que ce qui les rend grasses est presque toujours un excès d'humidité. Il suffira de mettre, une huitaine de jours, dans un endroit très sec et très chaud, à proximité du foyer par exemple, les pommes de terre qui doivent entrer dans l'alimentation. Au bout de ce temps, elles seront devenues farineuses et meilleures.

Chronique de Québec

Mercredi, 6 juillet 1898.

On se plaint que l'activité du port soit bien peu considérable à cette saison de l'année. Les ouvriers de bords manquent d'ouvrage et prétendent que leur condition est pire que les années dernières. Le fait est que, à part les chargements de bois qui sont importants, le reste du trafic maritime donne peu d'emploi à la population ouvrière. Montréal continue, avec raison, d'être la tête de ligne du commerce océanique.

La commission du havre va donner ses contrats pour fournitures de bois et de pierre nécessaires à la construction de son nouveau quai à eau profonde. Il ne s'est fait encore que des travaux préliminaires de peu d'importance, mais la période active va commencer sans délai.

La Compagnie du Pont a tenu, cette semaine, une réunion dont la conséquence a été de faire connaître au public que les sondages préparatoires ont été faits et que les premiers piliers vont être localisés et construits durant la présente saison.

Les directeurs de cette compagnie, qui ont à leur tête le maire de la cité et qui sont eux-mêmes au nombre des principaux hommes d'affaires, semblent avoir toute confiance dans le résultat de leur entreprise. Comme ils sont en même temps les principaux intéressés, y ayant mis leur argent, nous croyons qu'il est raisonnable de n'être pas plus

exigeants qu'eux et d'attendre les événements. Les responsabilités seront lourdes si les engagements pris ne sont pas tenus, et le peuple de Québec aura son heure et son mot à dire. Pour le moment, nous constatons que ceux de nos concitoyens, que leur position de fortune et leur influence rendent utiles à Québec, ne restent pas inactifs, mais s'efforcent de travailler au progrès général avec une énergie et une persévérance qui finissent par vaincre tous les obstacles. C'est ainsi que la compagnie du chemin de fer le "Grand Nord" a fini par obtenir du conseil de ville une souscription de \$200,000 à son capital-actions payable en obligations de la cité rachetables en trente ans et portant 3½ p. c. d'intérêt. Une proposition pour faire ratifier cette souscription par les électeurs municipaux a été rejetée. Ainsi semble devoir se terminer avantageusement une affaire intéressante à Québec et pendante depuis plusieurs années.

Il est compris d'après les arrangements, que la compagnie devra avoir ses usines dans les limites de la cité. Le trafic local devra bénéficier du parachèvement de ce chemin de fer et de la circulation non-interrompue des wagons depuis Parry-Sound, sur la baie Georgienne jusqu'à Québec.

Cette semaine la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix s'est amalgamée avec la compagnie du chemin de fer électrique du district de Québec, de manière que les deux ne forment plus maintenant

qu'une seule et même compagnie. Cette combinaison créée dans Québec et son voisinage un monopole puissant qui va contrôler absolument le transport des passagers dans un circuit considérable. Espérons que ce sera pour l'avantage du public.

En tous cas, c'est à compter du premier juillet 1898 que le système nouveau fonctionne sous le nom de compagnie de chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix.

Chose singulière, un conflit a éclaté dès les premiers jours entre la cité et cette compagnie à propos du pavage en asphalte de la rue Saint-Joseph. Les entrepreneurs des travaux ayant prétendu qu'ils ne pouvaient exécuter leur contrat si les chars continuaient à circuler, la compagnie du chemin Q. M. & C. a notifié les autorités qu'elle ne suspendrait son service sur la rue Saint-Joseph que sur paiement d'une indemnité. Comme question de fait, les chars circulent comme d'habitude, mais la Compagnie de pavage a protesté le conseil-de-ville. D'un autre côté, les propriétaires de la rue Saint-Joseph se sont plaints que les travaux de pavage étaient mal exécutés. Il y a eu inspection de la part du président du Comité des chemins et de l'ingénieur de la Cité, protêt, et suspension des travaux. Pour le quart-d'heure, depuis la rue Saint-Joseph jusqu'à la rue du pont, la rue Saint-Joseph est fermée à tout voiturage excepté l'Électrique, les trottoirs sont en désordre, les travaux sont arrêtés, le commerce est en souffrance, et

JOS. AMYOT & FRERE, MARCHANDS DE Modes en Gros -:- Articles de Toilette pour homme, Bijouteries, Etc., Etc.

Nous avons en magasin notre stock de modes du printemps, et nous invitons MM. les marchands à venir visiter notre assortiment. Nous avons une ligne complète de chapeaux à bon marché, pour hommes.

..45, Dalhousie, Quebec

SOLARINE

POUR LE NETTOYAGE DES

Cuivre, Bronze, Nickel, Or, Argent, Etc.

En Poudre, Pâte ou Liquide.

EN VENTE....

J. B. D. LEGARE,

5 et 7 rue Sault-au-Matelot, Québec.

Washington, D. C., 13 juillet 1897

Wood Mfg Co. Chicago, Ill.

Monsieur,

J'ai essayé votre Solarine pour nettoyer les métaux et je la trouve supérieure à tout ce qu'il y a dans le marché, elle donne moins de trouble et plus de satisfaction que la Putz Pomade ou n'importe quelle autre. Je travaille à l'introduire dans l'armée et la marine si elle n'y est pas déjà.

GEO. W. SOUSA,

Quartier de la Marine, Washington, D. C.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois. Orge, Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

MELASSES

En magasin et sur le quai

...DES PETITES ANTILLES, BARBADES, PORTO-RICO, FAJARDO.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC

CHAUSSURES

J. H. BEGIN

EN GROS

A l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus Nouveau sous le rapport des Couleurs et des Formes.

Assortiment très varié offrant un choix sans précédent. Marchandises expédiées promptement. Commandes par la malle sollicitées.

J. H. BEGIN, 171 Rue St-Joseph, QUEBEC.

CASINO et ST-LOUIS à 5c.

Consommateurs et Marchands, exigez les célèbres marques de tabacs Casino et St-Louis à 5 cents le paquet. ILS SONT SUPERIEURS A TOUS AUTRES DU MEME PRIX.

JOS. COTE — MANUFACTURIER — QUEBEC

rien n'indique la cessation de ces difficultés. C'est un vrai chaos.

ÉPICERIES

D'une manière générale, le commerce des épiceries a été bon. Les étrangers nous arrivent de plus en plus nombreux et la délicieuse température des derniers jours a favorisé la visite des magasins.

On signale de nombreux départs pour les places d'eau avec l'accompagnement ordinaire des approvisionnements en comestibles, etc., pour le séjour de la campagne. Les prix n'ont pas changé depuis la semaine dernière.

SIROPS

Barbades, tonne. 32 à 34c ; tierce 33 à 38c, composé 22 à 24c.

Sirop Fadjardos 1ère qualité, 34 à 35c.

Sucres : Jaunes 3½ à 3¾c ; Extra ground 6 à 6½c ; Granulé, 4½ à 4¾c ; Paris lump, 6 à 6½c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.00 à \$1.30 ; homard, \$2.30 à \$2.50 ; tomates, \$1.00 à \$1.25 ; blé-d'inde, 90c à \$1.00 ; pois, \$1.00 à \$1.15.

Beurre : Frais 15 à 16c ; Marchand 12 à 13c ; Beurreries, 16½ à 16¾c ; œufs 9½ à 10c ; sucre du pays 5c la livre.

Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50.

Huile de charbon : 12½ à 13c.

Raisins : Valence, 6c à 7c ; Californie, 7½c à 8c ; Sultana, 9c à 10c ; C. Cluster, \$2.20 ; Imp. Cabinet, \$2.20.

Tabac Canadien : En feuilles, 20 à 22c ; Walker wrappers, 25c ; Kentucky, 25c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Les farines ont encore faibli quelque peu. Le blé étant en baisse il est naturel que la farine suive.

Les grains ont aussi fléchi d'un couple de centins par minot.

Les commandes sont peu considérables et la collection difficile.

Farines (en poches) : Fine \$1.65 à \$1.75 ; Superfine, \$1.90 à \$2.00 ; Extra, \$2.05 à \$2.10 ; Patent, \$2.35 à \$2.50 ; S. Roller, \$2.30 à \$2.40 ; Forte à levain, \$2.80 à \$2.90.

Lard : Short Out, \$17.00 ; Clear, \$17.50

Saindoux : Pur, en seaux, \$1.75 à \$1.90 ; Composé, \$1.20 à \$1.35 ; en chaudière, 7 à 8c.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 36 à 37½c ; do Province, 34 à 35c ; Orge, 50c ; Son, 65c ; Gruau, \$2.00 à \$2.10 ; Pois, 85c ; Fèves, \$1.10.

Sel : En magasin, 40c ; fin, ¼ de sac, 28 à 30c ; gros sac, \$1.10.

Le marché aux cuirs est instable, mais se maintient dans les prix élevés, à cause de la rareté des peaux. Des spécialistes que nous avons interrogés assignent comme cause de cet état de choses, le fait que l'importation des peaux étrangères a diminué considérablement et que le marché du Canada, par suite de la mauvaise récolte de fourrage de l'année dernière, est insuffisamment approvisionné par lui-même. On se plaint également de ce qu'il n'y ait pas d'inspection obligatoire des peaux. Les affaires sont encore languissantes et traînantes dans la chausure. Aujourd'hui, la cession d'une petite manufacture de chaussures la "Canada Shoe Co."

Les commis-marchands sont en mouvement pour la fermeture à bonne heure durant la période des vacances. La presse locale paraît être favorable au projet. Sans prendre parti, nous croyons

que les patrons sont les meilleurs juges de ce qui peut nuire à leur commerce ou le favoriser. C'est donc aux patrons qu'il appartient de prendre l'initiative de ces sortes de réformes. Le malheur est qu'il n'est pas probable que les patrons s'entendent à ce sujet, à cause de la concurrence sans trêve qui les divise journellement.

L. D.

LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DE WASHINGTON

Cette nouvelle bibliothèque, qui a ouvert récemment ses portes au public, n'a pas coûté moins de *quarante millions*.

Un détail : Le public n'y voit pas d'employés et est servi en quelques secondes. Quand l'indication du volume est trouvée au catalogue, le bulletin est placé dans un étui et envoyé, au moyen d'un fil électrique, à des employés à la recherche ; au moyen d'un autre fil, le volume est expédié au lecteur.

Disons aussi que dans cette bibliothèque modèle il existe une salle pour les aveugles. Les livres que l'on prête aux personnes privées de la vue sont imprimés en caractères en relief.

La Compagnie Royale Electrique

MONTREAL, QUE.

MANUFACTURIERS

TORONTO, ONT.

D'OUTILLAGES ET D'APPAREILS D'ELECTRICITE

SEULS FABRICANTS AU CANADA DU

Systeme "S. K. C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs, de Moteurs et de Transformateurs

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit

Dynamos à courant direct

Dynamos pour lumière à arc

Moteurs à courant direct

Lampes à Arc, par série ou multiples

Générateurs pour Tramways

Fils de toutes sortes

Outillage complet de Tramways

Fournitures d'électricité

AGENT AU CANADA POUR

La Lampe Incandescente "ROYAL BEACON"

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force, Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Correspondance sollicitée.

Spécialité d'appareils électriques complets pour fabriques.

Une Annonce!

Les manufacturiers d'Enameline, le poli moderne pour les poëles, informent les épiciers de détail des États-Unis que le et après le 1er septembre 1898, ils manufactureront l'Enameline sous forme de pâte, de morceaux et de liquide.

Enameline THE MODERN STOVE POLISH

PASTE, CAKE OR LIQUID


Nous demandons votre clientèle EXCLUSIVE pour le commerce des polis pour les poëles. Dans nos nouveaux genres "Enameline Cake" et "Enameline liquide" nous donnons la plus forte quantité, la meilleure qualité et les prix les plus réduits qui aient jamais été offerts. Si vous faites des affaires pour y réaliser du profit cela vous paiera de vendre toute notre ligne.

J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.

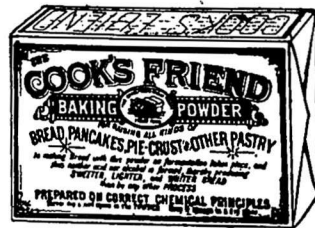
NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUILLET 1898.

<p>Allumettes. New Dominion..... la caisse.. 2 85 Telegraph..... " " 3 45 Telephone..... " " 3 25 Tiger..... " " 3 10 Prêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non. Phoenix..... la caisse.. 3 15 Eagle Parlor..... " " 1 40 "..... par 5 caisses.. 1 30</p> <p>Articles divers. Bleu Parisien..... lb. 0 11 0 13 Bouchons communs..... gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine..... lb. 0 09½ 0 10½ " London Sperm..... " 0 08½ 0 09½ Briques à couteaux..... doz. 0 35 0 37½ Brûleurs pour lampes No. 1..... doz. 0 00 1 00 No. 2..... " 0 00 0 75 No. 3..... " 0 00 0 70 Câble coton ¼ pouce..... lb. 0 13½ 0 14 " Manilla..... " 0 12½ 0 14 " Sisal..... " 0 11½ 0 13 " Jute..... " 0 08½ 0 09 Cartes à jouer..... doz. 0 25 3 50 Chandelles sulf..... lb. 0 00 0 09 " paraffine..... " 0 08 0 09 Epingles à linge. bte. 5 gr. 3 fls. 6 fls. Ficelles..... 30 pieds.. 0 50 0 80 " 40 " 0 60 1 00 " 48 " 0 70 1 15 " 60 " 0 85 1 35 " 72 " 1 00 1 65 " 100 " 1 25 2 25 Graine de canari..... lb. 0 03½ 0 04 " paq..... 0 06 0 08 " chanvre..... 0 05½ 0 04 " rapée..... 0 06 0 07 Lessiv concentré, com..... 0 30 0 40 " pur..... 0 60 0 70 Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20 " No. 2..... 0 13 0 15 " No. 3..... 0 12 0 13</p> <p>Bass Ale. Bières. Read Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 55 "..... pts " 1 57½ Guinness' Stout. Read Bros. Dog's Head..... qts oz. 2 52½ "..... pts " 1 50</p>	<p>Cafés. Cafés rôtis. Arabian Mocha..... la livre. 32 Imperial..... 28 Jamaïque..... 20 Java Siftings..... 26 Maracalbo..... 23 Old Gov..... 31 Old Gov. Java et Mocha..... 32 Pure Mocha..... 28 Rio..... 11 à 15 Standard Java..... 32 " et Mocha..... 32</p> <p>Chocolats et Cacaos. Chocolats Menier. </p> <p>White Moss 1 lb, 15 on 30 lbs à la c. 0 27 " ½ " " " 0 28 " ¼ " " " " 0 29 " ⅓ " " " " 0 30 " sec. de 10, 15 ou 20 lbs. 0 00 Feather Strip " " 0 00 Special Shred " " 0 00 Macaroon " " 0 00 Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs. 0 00 Special Au quart, 2c par lb. de moins. 0 00</p> <p>Confitures et Gelées. Lazenby. Tablettes de Gelées 13 var.... pts. 1 20</p>	<p>Chocolats Fry. Caracas ¼ boîte de 6 lb..... la lb. 0 42 Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb. " 0 24 Gold Medal (sucré) de 6 lb. " 0 29 Monogram ½, 6 div. " " 0 24 Pur non sucré ½ " " 0 42 Vanille ¼ " " 0 42</p> <p>Chocolats Cowan. French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23 Queen's dessert, ¼ et ½ " 0 40 " 6 div. " 0 42 Mexican Vanilla, ¼ et ½ lb. lb. 0 35 Parisien, marc. à 5c. " 0 30 Royal Navy, ¼ et ½ " 0 30 Chocolat Icing paq. 1 lb. dz. 2 25 " " ½ " 1 25 " " ¼ " 1 75 Pearl Pink Icing " 1 " 1 75 White Icing " 1 " 1 75</p> <p>Chocolats Félix Potin : Chocolat, qualité No. 1..... lb. 0 27½ " No. 3..... " 0 35</p> <p>Cacaos Fry. Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40 Homéopathique ¼, bte 14 lbs. lb. 0 33 " ½, bte 12 lbs. " 0 33</p> <p>Cacaos Cowan. Hygiénique, en tins de ½ lb.... dz. 3 75 " " ¼ lb.... " 2 25 " " ½ lb.... " 0 55 Essence cacao, non sucré..... dz. 1 40 " sucré, tins ¼ lb. " 2 25</p> <p>Cacao Felix Potin. Cacao, boîte ¼ lb..... lb. 0 27½</p> <p>Coco. Canadian Coconut Co. White Moss 1 lb, 15 on 30 lbs à la c. 0 27 " ½ " " " 0 28 " ¼ " " " " 0 29 " ⅓ " " " " 0 30 " sec. de 10, 15 ou 20 lbs. 0 00 Feather Strip " " 0 00 Special Shred " " 0 00 Macaroon " " 0 00 Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs. 0 00 Special Au quart, 2c par lb. de moins. 0 00</p>	<p>Conserves alimentaires. Spécialités de W. Clark. Compressed Corned Beef 1s. la dz \$1 20 " 2s. " 2 20 Eng. Brawn..... 2s. " 2 20 Boneless Pigs Feet..... 2s. " 2 20 Sliced Smoked Beef..... ¼s. " 1 40 " 1s. " 2 20 Roast Beef..... 1s. " 1 20 " 2s. " 2 20</p> <p>Potted Meats. 4 oz. tins. Ham..... " 0 55 Game..... " 0 55 Hare..... " 0 55 Chicken..... " 0 55 Turkey..... " 0 55 Wild Duck..... " 0 55 Tongue..... " 0 55 Beef..... " 0 55</p> <p>Pates. Wild Duck..... la dz. 1 10 Partridge..... " 1 10 Chicken..... " 1 10 Veal & Ham..... " 1 10 Ox. Tongue Whole 1½..... 5 50 " 2 " 6 75 " 2½ " 8 00 Lunch Tongue. 1s..... 2 75 Picnic Beans with Tomato Sauce..... " 0 60</p> <p>Soups. Mulligatawny..... " " Ox Tail..... " " Kidney..... " " Tomato..... " " Vegetable..... pints. " 1 10 Julienne..... quarts. " 2 20 Chicken..... " " Mock Turtle..... " "</p> <p>Légumes. Asperges..... dz. 2 50 4 50 Baked Beans 3 lbs..... " 1 00 1 10 Blé d'Inde..... 2 lbs " 0 00 0 90 Champignons..... bte. 0 14 0 24 Citrouilles 3 lbs..... dz. 0 85 0 90 Haricots verts..... " 0 85 0 90 Olives, Pints..... " 3 75 4 00 " ½ Pints..... " 2 00 2 50 " en quart, gallon. 0 00 1 60</p>
--	---	--	--

POUDRE A PATE
COOK'S FRIEND
Le Neg Plus Ultra de la Qualité



TOUS LES EPICIERS DE GROS
Vendent de la **COOK'S FRIEND**
La Seule Veritable...

Amène la clientèle....
..... et la maintient.

FABRIQUÉE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1851.
N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,
270, 274, rue St-Paul, et 113, 115, rue des Commissaires, MONTREAL.

SEULS REPRESENTANTS AU CANADA POUR LES FAMEUX COGNACS SUIVANTS :

Geo Fabert & Co., qts..... \$7.50 par cse de 1 doz.	Geo. Fabert & Co., ¼ bout..... \$9.50 par cse de 4 doz.
do do pts..... 8.75 " 2 doz.	do do flasks..... 7.75 " 2 doz.
do do ¼ flasks..... 9.50 " 4 doz.	Cognac Denis Texier & Fils, qts..... 7.75 " 1 doz.
	Cognac L. PAULHIAC & CO., (sans rival)..... 9.00 " 1 doz.

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses
Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUILLET 1898.

Table listing various goods such as Malaga Russian Cluster, Sultana, Valence off stalk, etc. with prices in columns.

Fruits verts.

Table listing fresh fruits like Ananas, Attoas, Bananes, Pommes, Raisins Malaga, etc. with prices.

Grains et Farines.

GRAINS.

Table listing different types of grain like Blé roux d'hiver, Blé blanc d'hiver, etc. with prices.

FARINES.

Table listing various flour products like Patente d'hiver, Patente du printemps, etc. with prices.

FARINES D'AVOINE.

Table listing oat flour products like Farine d'avoine Standard, etc. with prices.

Table listing rolled oats (Avoine roulée) and other grain products with prices.

ISSUES DE BLE

Table listing flour issues from Ontario and Manitoba with prices.

Farines préparées.

Table listing prepared flours like Farine préparée, Brodie, Orge mondée, etc. with prices.

Huiles et graisses.

HUILES.

Table listing various oils and fats like Huile de morne, loup-marin, etc. with prices.

Spécialités de Lazenby.

Table listing specialty products like Huile à salade, Crème à salade, etc. with prices.

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Large table listing various brandies and spirits like Hennessy, Martel, F. O. B. Montréal, etc. with prices.

Table listing various liquors and spirits like Whiskey Ecossais, Whiskey Irlandais, etc. with prices.



PROV. DE QUEBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Supérieur.—Bloc A, rang 6; 1/2 N. No 1, 25 m.; 1/2 S. No 1, 25 m.; 1/2 N. No 2, 25 m.; 1/2 S. No 2, 25 m.; 1/2 N. No 3, 25 m.; 1/2 S. No 3, 25 m.; 1/2 N. No 4, 25 m.; 1/2 S. No 4, 25 m.; 1/2 N. No 5, 25 m.; 1/2 S. No 5, 25 m.; 1/2 N. No 6, 25 m.; 1/2 S. No 6, 25 m.

Trenche No 2, O. 50 m.; rivière Trenche No 2, E. 40 m.; rivière Mattawin, No 10, 48 m.; Arrière rivière du Milieu, 29 m. Manouan A. S., 50 m.; Arrière Manouan A. S., 40 m.; Arrière Vermillion 7 N., 40 m.; Arrière Vermillion B. N., 45 m.; Arrière Saint-Maurice 13 Ouest, 25 m.; Arrière Sain-Maurice 14 Ouest, 40 m.; Arrière Saint-Maurice C, 25 m.; Arrière Saint-Maurice D, 42 m.; Arrière Saint-Maurice E, 50 m.; Arrière Flamand 1 Nord, 26 m.; Arrière Flamand 2 Nord, 50 m.; Arrière Manouan 2 Sud, 44 m.; Saint-Maurice 15 Ouest, 50 m.; Manouan 3 Nord, 35 m.; Arrière Manouan 3 Nord, 30 m.; Arrière Manouan 4 Nord, 31 m.; Manouan 4 Nord, 50 m.; Manouan 8 Sud, 50 m.; Manouan 9 Sud, 35 m.; Arrière Manouan C Nord, 50 m.; Arrière Manouan D Nord, 50 m.; Saint-Maurice 13 Ouest, 50 m.; Saint-Maurice 14 Ouest, 50 m.; Pierriche 1 Est, 35 m.; Ile Bostonnais, 10 m.; Bostonnais 4 Nord, 25 m.; Bostonnais 4 Sud, 20 m.; Bostonnais 2 Sud, 50 m.; Bostonnais 3 Sud, 50 m.; Bostonnais moitié 2 Nord, 25 m.; Bostonnais 3 Nord, 50 m.; Croche 4 ouest, 50 m.; Arrière Croche 4 Est, 50 m.; Arrière Croche A, 40 m.; Arrière Croche B, 50 m.

Lac Saint-Jean-Ouest.—Rivière Peribonca, No 125, 40 m.; Rivière Peribonca, No 127, 50 m. Limites au Nord du Lac Saint-Jean: 1er rang: No 1, 41 m.; No 4, 26 1/2 m.; No 5, 26 1/2 m.; No 6, 38 3/4 m.; 2e rang: Jo 1, 13 m.; No 2, 21 m.; No 5, 32 1/2 m.; No 6, 34 m.; No 7, 27 m.; No 8, 18 m.; 3e rang: No 1, 17 m.; No 2, 18 1/2 m.; No 5, 35 m.; No 6, 30 m.; No 7, 25 m.; No 3, 18 1/2 m.; No 9, 26 1/2 m. Saguenay.—Canton Arnauld, 30 m.; Rivière Malbaie, No 1, 27 m.; Rivière Amédée, 40 m.; Rivières à la Chasse et aux Anglais, 34 m.; St-Laurent Ouest, 30 m.; Rivières Mi-tassin et Sheldrake, No 1, 32 1/2 m.; Rivière St-Nicolas, 30 m.; Rivière au Bouleau, No 1, 32 m.; No 2, 20 m.; No 3, 26 m.; No 4, 28 m.; No 5, 30 m.; No 6, 29 m.; Rivière l'ortue, No 1, 26 m.; No 2, 18 m.; No 3, 28 m.; No 4, 30 m.; No 5, 34 m.; No 6, 29 m.; Rivière St-Jean, No 1, 21 m.; No 2, 24 m.; No 3, 23 m.; No 4, 18 m.; No 5, 20 m.; No 6, 20 m.; No 7, 12 m.; No 8, 12 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 1, 22 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 2, 18 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 3, 20 m.; Rivière au saumon, No 1, 31 m.; Rivière Chambers, No 1, 44 m.; Rivière Portneuf, No 1 est, 50 m.; No 2 est, 50 m.; No 3 est, 50 m.; No 4 est, 50 m.; No 1 ouest, 50 m.; No 2 ouest, 50 m.; No 3 ouest, 50 m.; No 4 ouest, 50 m.; canton Laval, No 4, 1 m. CONDITIONS DE LA VENTE. Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département. Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère. La rente foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement. Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard. Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente. N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département. S. N. PARENT. Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUILLET 1898.

Table listing various goods including Gins, Key Brand, Melchers poney, Wynand Fockink, and others with prices in dollars and cents.

Table listing various goods including Crème de Musigny, Stewers, Mélasses, Montardes, Pâtes et denrées alimentaires, Poissons, Poudre à Pâte, Produits de la ferme, Fromage, Sirop et sucre d'érable, Miel et cire, Produits Pharmaceutiques, Spécialités de Picault & Contant.

Table listing various goods including Spécialité de Rod. Carrière, Gomme Mal de dents, Régilisse, Riz, Salaisons, Saindoux, Sapollo, Sauces et Marinades, Sirops, Sucres.

Table listing various goods including Extra granulé, Tabacs Canadiens, Spécialités de Joseph Côté, Tabacs coupés, Cigares, Tabacs, American Tobacco Co. of Canada, Thés, Noirs, De l'Inde, Verts de Chine.

Lot 14-160c, terrain 24 x 86, vacant. Arthur Carron à B. Foreman; \$500 [73828].

VERDUN

Ave Church. Lot 1/2 N. O. 4579, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à Joseph Armand Leduc; \$276 [73792].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St Charles Borromée. Lot 262-415, terrain 25 x 124, vacant. Leslie H. Gault et al à Albina Gibeau; \$100 [73790].

Rue St Charles Borromée. Lot 262-416, terrain 25 x 124 vacant. Leslie H. Gault et al à Ovila Gibeau et Eugène Gibeau; \$100 [73791].

Lots 240-64, 159, 225 et 291, terrain 60 x 110 chacun vacants. La succession George Ross à The Montreal Turnpike Trust; \$1.00 et autres bonnes et valables considérations [73833].

Rue St Laurent. Lots 262-376 et 377, terrains 25 x 146 chacun vacants. L. H. Gault et al à Dolphis Pepin; \$400 [73841].

Lot 301-147 et 148, terrains vacants. Louis Arthur Gosselin à Joseph Latreille et Edouard Latreille; \$500 [73853].

Lots 301-218 à 223; St-Laurent, lots 44-3 et 118, terrains vacants. Narcisse F. Bédard à Joseph Dollard Major; \$3500 [73875].

Rue St-André. Lots 488-155b, 156b, 157b, 158b, terrains 25 x 80 chacun vacants. Joseph Parry Dodds à Patrick Joseph Darcy; \$210 [73883].

ST LAURENT

Rue St Charles Borromée. Lots 341-115 et 116, terrains 25 x 124 chacun, vacants. La succession Geo Ross et al à Julius Leduc; \$200 [73887].

POINTE AUX TREMBLES

Lots 77-70 à 78. Arthur Gravel à Charles Brouillette et Joseph Aumond; \$1540 [73854].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 1/2 N. O. 76 avec maison, etc, terrain 42 6 x 114. Alexandre Brisebois, père, à Joseph Giroux; \$425 et une rente annuelle de \$5 [73848].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

Est.....	\$8,000 00
St Jacques.....	15,833 45
St Laurent.....	10,000 00
St Louis.....	7,850 00
Ste Marie.....	33,400 00
St Anne.....	650 00
St Antoine.....	10,000 00
Hochelaga.....	905 00
St-Denis.....	2,280 00
St-Jean-Baptiste.....	1,350 00
Mile End.....	550 00
Montreal Annexe.....	2,483 00
Westmount.....	71,042 71
St Henri.....	13,500 00
Maisonnette.....	1,100 00
Verdun.....	276 00

\$179,220 16

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Rivard, quartier St Jacques, 50c le pied.	
Rue Frontenac, do Hochelaga, 10c le pied.	
Rue Joliette, do do, 12 1/2c le pied.	
Rue Chambord, do St Denis, 15c le pied.	
Rue Brébeuf, do do, 10c le pied.	

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.
103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
Bâtisse du Séminaire

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte
(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)
107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts,
pavages, etc. 20 ANNEES DE PRATIQUE.

O. M. LAVOIE

TELEPHONE 6412Peintre-Décorateur
Peintre d'enseignes et de Maisons,
Tapissier et Blanchisseur.

482, RUE ST-HUBERT, MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568
Manufacturier d'Ornement en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: --- COTE-DES-NEIGES, MONTREAL
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE
ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail,
Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666.
connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées,
Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

\$2,500

A VENDRE, RUE BERRI, jolie maison en brique, contenant deux logements de 5 et 6 appartements avec passage, bain, w.c, gaz, le tout en parfait ordre et loué à de bons locataires. Loyer \$240 par année. Conditions \$1000 comptant, balance payable au gré de l'acheteur. Intérêt à 6%.

E. R. GAREAU

1511, rue Notre-Dame, Montréal
PRES DE LA RUE GOSFORD.

Rue Lasalle, do St Jean-Bte, 27c le pied.
Rue Mance, Montréal Annexe, 17c l. pd.
Ave Western, Westmount, 45c do
Ave Clarke, do 69 1/2c do
Ave Elgin, do 37c do
Ave Springfield, do 35 et 39c do
Rue Sherbrooke, do 57c do
Ave Lasalle Maisonnette, 24c do

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 2 juillet 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$93,860 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$30,466
Successions.....	4,500
Cies de prêts.....	3,350
Assurances.....	55,544
	\$93,860

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

4 1/2 p.c. pour \$25,000.
5 p.c. pour \$500; \$3,000; \$4,500 et \$15,000.

5 1/2 p.c. pour \$8,000.
5 1/2 p.c. pour \$1,000 et \$3,250.

Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêt.

La Construction

Contrats donnés

Chez G. A. Monette, architecte, rue St-Jacques, No 97. 2 bâtisses rue St-Charles Borromée, à 4 étages, formant 2 magasins avec entrepôts.
Maçonnerie, O. Lamontagne.
Charpente et menuiserie, D. Houle.
Couverture, à donner, Plombage J. A. Giroux.
Chauffage, à donner.
Brique, " Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, Charles Fortier.
Ouvrage en fer, W. E. Walberg.
Ascenseurs hydrauliques, G. o Brush.
Propriétaire, Dame vve Pierre Dupuis.

Chez H. Robt. Falbord, architecte, rue St Jacques, No 99. Restauration d'une bâtisse No 91 rue Hutchison à 3 étages, formant 3 logements.
Maçonnerie, Louis St Amour.
Menuiserie, Jos. Paquette.
Couverture, Blouin, Desforges & Latourelle.
Plombage, Blouin, Desforges & Latourelle.
Chauffage, Blouin, Desforges & Latourelle.
Brique, Louis St Amour.
Enduits, Joseph Chamberland.
Peinture et vitrerie, J. O. Bertrand.
Propriétaire, A. Gaboury, M.D.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. Une bâtisse avenue Esplanade à 3 étages, formant un logement.

Maçonnerie, Latreille & Frère.
Le reste à donner.
Propriétaire, Léandre Ouimet.

NOTES

M. Jos Forget Dépâtie, architecte, prépare les plans et devis pour 6 côtés de maisons qui seront érigés rue Rivard
M. J. A. Leguerrier en sera le propriétaire,

M. H. Robt Falbord, architecte a préparé les plans et devis pour une manufacture à 3 étages que M. Ohs Dépocas fera ériger rue St Jacques à St Henri de Montréal.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Stanley, deux maisons formant 6 logements 67½ x 116.9, à 3 étages, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable \$5,000 chacune. Propriétaire, A. Duperrault; architecte, Jos. Sawyer; maçons, Durocher & Frère; charpente, G. E. Bail.

Rue Berri, deux maisons formant 6 logements, 51 x 64, à 3 étages, en brique, couverture en gravois; coût probable \$3300 chacune. Propriétaire, A. Dalbec, architecte, P. N. Picard.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 12 au 19 juillet 1898.

DISTRICT DE MONTRÉAL

The Montreal Roofing Co. vs Pierre Picette et Ludger Picotte.

Montréal—Le lot 6-43 du quartier St Jean-Baptiste situé rue Chambord avec bâtisses.

Vente le 14 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

C. H. A. Guimond vs Raymond Charron et al.

St Hubert—Les lots 178 et 179 contenant 120 arpents avec bâtisses.

Vente le 16 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Godfroi Beauvais vs Joseph Quesnel.

Ste Magdeleine de Rigaud — Le lot 28 formant une terre.

Vente le 14 juill., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

C. H. A. Guimond vs Solomon Grisé

St Bruno—Une terre désignée sous le No 99, avec bâtisses.

Vente le 14 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Garand, Terroux & Cie vs A. Dunbar Taylor

Westmount — La partie nord-est du lot 336, situé rue Campbell, avec bâtisses.

Vente le 14 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Dame veuve Edw McCall

Montréal — Le lot 1503-3 du quartier St Antoine, situé rue Stanley avec bâtisses.

Vente le 15 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

C. H. A. Guimond vs J. B. Charron et al

La Prairie—Une terre désignée sous le No 156 avec bâtisses.

Vente le 12 juill., à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

George Desjardins vs Jules B. Michaud.

St Louis de Kamouraska — Les lots 172, 302, 306, 314, 315, 316, 317, 318 et 319 avec bâtisses.

Vente le 12 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU....
245 Rue RICHELIEU.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitré et Lagachetière.

BOIS

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS

Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre.

Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR

CHARPENTIER - MENUISIER,

Réparation de toute sorte à des prix défiant toute compétition

No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. 6526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS - MENUISIERS

ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins. Comptoirs et Tablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

JOS. BINETTE

Constructeur-General

398 RUE ST-JACQUES.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an - - - - \$2 00

Canada et Etats-Unis, un an - - - - 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) - - - - 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

DISTRICT DE MONTMAGNY

J. B. Godbout fils vs Philéas Roy.

St Nérée—Les lots 549, 549a, 566 avec bâtisses.

Vente le 19 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Catellier vs Achilles Mercier.

St Michel—Le lot 354 contenant 2 arpents et 56 perches avec bâtisses.

Vente le 16 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Damase Lainé & al vs F. X. Dupont.

Ste Louise — Les lots 47, 56 et 57 avec moulin et autres bâtisses.

Vente le 12 juillet, à 10 h 30 m. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Morin vs Napoléon Dugal

Cap St Ignace—Le lot 148 avec bâtisses.

Vente le 12 juillet à 10h.a.m, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

A. M. Lapière vs David Nailon

Buckingham — La moitié indivise du lot 16c, avec bâtisses.

Vente le 13 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Eustache Carrière vs Arthur Courville

Hull—La moitié du lot 379, situé rue St Charles, avec bâtisses.

Vente le 12 juillet, à 10 h. a. m, au bureau du shérif.

DISTRICT DE RICHELIEU

Léon Chevrefils dit Bélisle vs Hilaire Gauthier.

St Thomas de Pierreville. — Les lots 195 et 477.

Vente le 12 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Taches d'urine.—Les taches récentes disparaissent par l'ammoniaque étendu d'eau. Les taches anciennes sont enlevées par l'acide oxalique étendu d'une assez grande quantité d'eau et qu'on applique à l'aide d'un petit bâton.

Taches d'huile. Taches de cambouis.—On met une forte pincée de craie ou de talc sur la tache, on recouvre d'une feuille de papier et on donne un coup de fer; on peut ainsi chauffer ce papier avec le dos d'une cuiller dans laquelle on a placé quelques charbons allumés.

Pour les taches de cambouis, passer la lame d'un couteau sur la tache afin d'enlever la plus forte partie de ce cambouis, étendre une couche de beurre sur cette tache, frotter dans les mains savonner à l'eau chaude dans laquelle on aura mis un peu de potasse.

Taches de boue.—Lorsque les taches de boue résistent à un lavage à l'eau claire, on peut faire usage d'un jaune d'œuf délayé dans un peu d'eau tiède. On lave la partie tachée avec ce mélange et l'on rince ensuite. On emploie également la crème de tartre, quelques grammes, en poudre qu'on applique sur les taches humectées d'eau d'abord, on savonne et on rince. Si l'étoffe est rouge et si elle s'altère, on fait revenir la couleur en appliquant sur la partie altérée un peu d'acide citrique ou d'acide acétique étendu d'eau.

Taches de café.—Laver d'abord à l'eau pure, puis à l'eau de savon. Si l'étoffe est de couleur délicate, laver avec un jaune d'œuf délayé dans de l'eau tiède, rincer. Si les taches sont anciennes, ajouter au mélange 8 à 10 gouttes d'esprit-de-vin.

Taches de graisse.—Pour enlever les taches de graisse sur les étoffes qui ne déteignent pas, on se sert de savon noir qu'on étend sur la partie tachée et on lave ensuite à l'eau tiède. L'éther, l'essence de térébenthine ou de citron, l'essence de pétrole et mieux encore la benzine enlèvent très bien les taches de graisse ou de résine.

Les dégraisseurs se servent de terre glaise pour nettoyer les vêtements de drap dont la couleur est altérée par les taches de graisse. Pour cela, ils font détrempier de la terre glaise dans un peu d'eau pendant un quart d'heure; il en faut environ deux kilogrammes auxquels on ajoute un litre d'eau pour nettoyer un vêtement complet en drap; ils répandent ensuite cette espèce de boue sur les vêtements à dégraisser qu'ils ont placés dans un baquet, ils ajoutent peu à peu de l'eau à mesure que le drap l'absorbe; puis, quand le tout est bien imprégné, on pétrit et on foule l'étoffe avec les mains comme s'il s'agissait d'un savonnage.

Enfin on rince à grande eau et le drap est nettoyé.

Eau ferrugineuse.—L'eau rouillée, le plus usuel de tous les ferrugineux, parce que chacun peut le faire soi-même, se prépare en plaçant dans une cruche de huit à dix pintes une poignée de clous français neufs, en versant par dessus de l'eau bouillante en y ajoutant successivement de l'eau de façon à maintenir à celle-ci une teinte légèrement ocreuse.

L'eau rouillée se boit aux repas, mélangée au vin.

L'eau filtrée dans les champs.—Pendant les travaux des champs, on est le plus souvent obligé d'apporter de loin l'eau nécessaire à la boisson des travailleurs, parce que celle qu'on trouve à proximité n'est pas bonne. Vous pouvez cependant vous épargner cette peine en filtrant l'eau de la rivière ou du fossé le plus proche.

Pour cela, prenez un grand pot à fleurs que vous suspendez à une branche d'arbre avec une ficelle, couvrez le trou du fond avec un tesson, garnissez d'une première couche de 1½ à 2 pouces de charbon de bois concassé ou de braise de boulanger; sur cette couche mettez-en une autre de sable fin, puis du gros gravier et des petites pierres.

Recouvrez le tout d'un morceau d'étoffe de laine pour que l'eau pénètre goutte à goutte dans le filtre et ne boue-verse pas les lits de sable et de charbon.

Versez ensuite de l'eau de rivière dans le pot et vous recevez en dessous dans un vase quelconque, de l'eau filtrée bien pure que vous pourrez boire sans danger.

Eau de Cologne.—Prenez :

Huile de lavande.....	1 partie
Essence de néroli	1 partie
Essence de menthe poivrée...	½ partie
Essence de citron.....	20 parties
Essence de bergamote.....	40 parties
Musc.....	1/20 partie

On laisse infuser dans 1000 parties d'alcool.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE...

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 7, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la **Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence**, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de **VINGT CINQ MILLE DOLLARS**, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 29 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

Marcotte & Leclerc, 28, cote de la Montagne,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Systeme de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

Fonds de Garantie Autorisé - - - - \$100,000

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Président, A. S. EWING,

Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'épargne, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON, No. 37, rue Yonge, Toronto

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

FEU :: :: COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH AMERICA

Capital en Argent - \$750,000.00 Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Batisse "Canada Life." MONTREAL

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

PAR La Canadienne

S'adresser personnellement
ou par lettre à

P. GARON, Gérant

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE DAME

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANCAIS:

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU No. 34, côte St Lambert